Les cinq dangereux terroristes éliminés à Béjaïa identifiés

Page 24

LES RÉVÉLATIONS DE KATLYN TOMAS, EX-MEMBRE DE LA MINURSO

«Les Marocains usaient de menaces de mort»

Page 6

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5902 - JEUDI 12 OCTOBRE 2017

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

COOPÉRATION ALGÉRO-NIPPONE

Les Japonais souhaitent créer une usine d'automobiles en Algérie

Page 3

LA CNR SERA DOTÉE D'UNE SUBVENTION DE 500 MILLIARDS DE DA

LES RETRAITES HORS DE DANGER

La CNR bénéficiera, pour la première fois, d'une subvention d'équilibre de 500 milliards de DA, prévue dans le projet de loi de finances (PLF) 2018, a annoncé hier le directeur général de la sécurité sociale au ministère du Travail, Djaouad Bourkaïb, lors de son passage à la Chaîne III de la radio nationale.

Page 3



SAHARA OCCIDENTAL

OULD SALEK DÉNONCE LA COMPLICITÉ DE PARIS AVEC RABAT

La mission de l'envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU, Horst Kohler, n'est pas loin d'être vouée à l'échec à cause de l'attitude de la France, qui ne semble pas vouloir renoncer à sa complicité avec le Maroc. Paris, en effet, persiste à soutenir l'occupation marocaine. Page 6

SUR DÉCISION DE LA FAF

LUCAS ALCARAZ LIMOGÉ

La FAF a limogé le sélectionneur espagnol de l'équipe nationale, Lucas Alcaraz, nommé il y a six mois à peine. Réunis hier, les membres du bureau fédéral ont décidé à l'unanimité le limogeage de l'entraîneur national et exigé son départ avant le match contre le Nigeria. Page 24



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

SELON LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

Le projet de lois sur les partis devant l'APN début 2018

La loi sur les partis comprend 87 articles définis sous sept articles relatifs aux partis politiques, aux modalités et conditions de leur création, ainsi qu'à leur organisation et leur fonctionnement.



Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a annoncé mardi dernier que les projets de lois sur les partis, les associations, en cours d'élaboration, seraient soumis au Parlement début 2018. Cette annonce a été faite lors d'une conférence de presse au siège de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE) à Ghardaïa. L'actuelle loi, qui a été votée en 2011 dans la foulée des réformes politiques annoncées par le président Bouteflika, introduit plus de flexibilité dans la procédure de création de partis politiques. La disposition politique phare de ce projet concerne l'interdiction pour toutes les personnes impliquées dans des actes de terrorisme durant les années 1990 de créer un parti politique ou même d'en être un simple membre : «Il est interdit à toute personne responsable de l'exploitation de la religion ayant conduit à la tragédie nationale» des années 1990 de «fonder un parti politique ou de participer à sa création», stipule le texte. Il concerne en particulier les anciens cadres du FIS, dissous par la justice en 1992. Plusieurs partis de l'opposition ont remis en cause mardi cette nouvelle loi, considérant qu'elle impose l'hégémonie du ministère de l'Intérieur sur la vie politique et empêche d'amorcer une dynamique de changement démocratique en Algérie. Les critiques et toutes les oppositions des députés n'ont pas réussi à faire «capoter» l'adoption de cette nouvelle loi. Les dispositions envisagées à cet effet s'articulent, pensent les concepteurs du projet, autour de trois séries d'exigences majeures : le respect de l'ordre constitutionnel et de l'intangibilité du caractère républicain de l'Etat avec toutes ses implications, telles que la souveraineté et l'indépendance nationales, la préservation de l'unité et de l'intégrité du territoire national, la protection, la sécurité et la défense du pays». La deuxième série concerne l'engagement de ne pas fonder les activités politiques sur des bases contraires aux valeurs du 1er Novembre 1954, de l'Islam et de l'identité nationale ou sur des bases religieuses, linguistiques, raciales ou de sexe, ou encore sur des pratiques sectaires et discriminatoires. La troisième série concerne, quant à elle, l'adoption des principes, des objectifs et des règles démocratiques dans l'organisation, le fonctionnement et les activités d'un parti politique et leur mise en œuvre dans le respect des libertés publiques, individuelles et collectives, du libre choix des adhérents, du pluralisme politique, de l'élection des organes dirigeants, de l'alternance dans l'accès aux responsabilités et du rejet de la violence. L'article 77 de la loi organique prévoit de déchoir les élus de leur mandat en cas de dissolution judiciaire de leur parti. Même si les lectures diffèrent d'un parti à un autre sur les raisons de l'opposition au projet de loi, les «appréhensions» formulées par les partis d'opposition sont tout à fait légitimes. C'est le cas, notamment, de l'article qui autorise les hommes d'affaires à financer les partis politiques. Alors que dans le monde la pratique est interdite du moins c'est ce que prévoit la loi dans ces pays -, le projet de loi approuve cette pratique. Ces partis estiment que leur rejet du principe de financement des partis politiques par des hommes d'affaires, vise à éviter la mainmise de ces hommes d'affaires sur la vie politique, même si, par ailleurs, tout le monde sait que l'argent est intimement lié avec la politique. **Hocine Adryen**

IL ENGENDRE UNE PERTE ÉNORME POUR LES AGRICULTEURS

Le déficit de stockage des produits agricoles estimé à plus de 3 millions de m^3

LA PRODUCTION agricole, qui connaît une progression appréciable depuis ces dernières années, souffre cependant d'un manque cruel en capacité de stockage qui pénalise à la fois les agriculteurs et les consommateurs.

En effet, le secrétaire général du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Kamel Chadi, estime à plus de 3 millions de mètres cubes le déficit du pays en plateformes de conditionnement et en chambres froides pour préserver les produits périssables (viandes, fruits et légumes). «Ce manque engendre des pertes colossales pour les agriculteurs et les producteurs de lait cru», a-t-il déclaré en marge du Salon international de l'agriculture, de l'élevage et de l'agroéquipement, inauguré hier au Palais des expositions des Pins-Maritimes (Safex). A titre illustratif, il a évoqué les problèmes de la filière tomate qui a enregistré un excédent important cette année. Mais faute de moyens de conservation et d'usines de transformation adéquates, les fellahs se sont vus contraints de jeter des quantités énormes de leur production. Même si de nouvelles infrastructures ont été créés au cours de cette dernière décennie pour la conservation et la transformation des produits agricoles, le porte-parole du ministère admet que cela reste insuffisant. «En 2011, l'Algérie comptait seulement 11 usines de transformation de tomates, contre 23 actuellement. Malgré cela, le pays peine à résorber l'excédent pour produire de la tomate en conserve», a-t-il argué, en insistant sur la nécessité de réfléchir à un investissement agricole plus large qui englobe la production, la mécanisation, le stockage, la transformation et la commercialisation. Pour ce responsable, ce Salon est une opportunité pour réunir tous les acteurs du secteur afin de créer justement un partenariat complémentaire entre les différents opérateurs. Il a focalisé dans ce contexte sur l'importance de multiplier les exploitations agricoles complémentaires et homogènes pour optimiser la production nationale et réduire les importations. «L'Etat, qui mise sur l'agriculture pour réaliser la sécurité alimentaire et l'autosuffisance dans les filières stratégiques tels les céréales, le lait et les viandes, est prêt à accompagner les opérateurs du secteur à travers le financement des chaînes de valeur», a-t-il souligné, annonçant dans ce contexte 100 pôles de forte potentialité pour l'investissement agricole en amont et en aval. Il a annoncé une rencontre en décembre prochain entre le ministère, les universitaires agronomes et vétérinaires ainsi que les opérateurs du secteur pour exposer la cartographie de ces pôles et définir les spécialités et les filières agricoles de chacun. Concernant les dossiers suspendus des concessions agricoles, Kamel Chadi a affirmé que 187 000 actes ont déjà été délivrés et les 27 000 restant sont toujours à l'étude. Le secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Mohamed Alioui, pour qui des réformes s'imposent dans le secteur, a parlé de blocage et de gel de ces dossiers au niveau de la direction des domaines. S'exprimant en marge du Salon, il a proposé justement la révision de certaines lois, notamment la récente portant sur la conversion du droit de jouissance perpétuelle en droit de concession, ainsi que le décret relatif aux chambres de l'agriculture, en leur offrant plus de prérogatives pour l'organisation de la profession. Sur le plan financier, le porte-parole de l'UNPA a insisté sur la nécessité de revoir les mécanismes de financement et de soutien à l'agriculture qui se fait actuellement par le biais du Fonds national de développement de l'investissement agricole. Il a estimé par ailleurs que la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), principal bailleur de fonds du secteur, ne suffit pas à elle seule pour financer les investissements agricoles, et qu'«il est temps pour les autres banques de s'impliquer, notamment avec l'avènement de la finance islamique». Alioui a même fait appel aux banques étrangères. «Les institutions financières étrangères financent des projets agricoles dans les pays voisins, alors pourquoi elles ne le font pas en Algérie ?», s'est-il demandé. Par ailleurs, il a recommandé plus de rigueur de la part de l'Etat et des opérateurs économiques dans la gestion de ces financements, en misant sur une logistique qui permet une optimisation de la production nationale. Le secrétaire général de l'UNPA a enfin plaidé pour l'effacement des taxes des fellahs et des éleveurs en annonçant une prochaine rencontre entre l'UNPA et le Premier ministre Ahmed Ouyahia, lors de laquelle il exposera les problèmes des paysans. Le porte-parole de l'UNPA a affirmé que l'Etat a, certes, épongé les dettes des agriculteurs et des éleveurs estimées à plus de 40 milliards de DA, mais il a maintenu les taxes cumulées qui avoisineraient, selon lui, 400 millions de DA. «La rencontre de l'UNPA avec le chef de l'Exécutif, qui aura probablement lieu en décembre prochain, nous permettra d'exposer tous les problèmes des agriculteurs et des éleveurs», a-t-il dit. **Z. M.**

LA CNR SERA DOTÉE D'UNE SUBVENTION DE 500 MILLIARDS DE DINARS ALGÉRIENS

Les retraites hors de danger

Bonne nouvelle pour les retraités qui ont cru que leurs pensions étaient compromises.



La branche retraite bénéficiera, en effet, et pour la première fois, d'une subvention d'équilibre de 500 milliards de DA, qui est allouée dans le projet de loi de Finances (PLF) 2018, a annoncé hier le directeur général de la sécurité sociale au ministère du Travail, Djaouad Bourkaib, lors de son passage à la rédaction de la Chaîne III de la radio nationale.

Outre cette subvention d'équilibre exceptionnelle, la CNR bénéficiera d'»une contribution de solidarité à hauteur de 1%, prélevée sur les opération d'importation des marchandises pour la revente en Algérie», ajoute Bourkaib.

L'invité de l'émission signale que la branche retraite connaît, ces derniers temps, «des difficultés pour des raisons universelles d'ordre démographique et de contexte économique», et que des mesures de redressement et de financement de ce déficit ont été prises dans le programme du gouvernement, qui a mis l'accent sur l'élargissement de la base cotisante, le renforcement du contrôle des employeurs, la lutte contre la fraude et l'évasion sociale et la non-déclaration.

Bourkasb a, par ailleurs, insisté sur l'élargissement des actifs cotisants : «En Algérie les taux d'activité et d'emploi sont relativement faibles. Il faut donc augmenter l'offre de travail par la création de nouveaux dispositifs, de nouveaux statuts plus adaptés à la réalité de notre économie», a-t-il argumenté.

Bourkaib affirme qu'actuellement «il y a plus de 12 millions d'assurés sociaux (affiliés inscrits qui disposent d'une carte de sécurité sociale), dont 6 millions seulement d'actifs (qui travaillent et cotisent). Le reste des assurés sociaux est composé des étudiants, des retraités et des ayants droit (membres de la famille d'un assuré social). Globalement, plus de 37 millions de la population bénéficient de la couverture sociale», souligne-t-il Bourkaib.

Evoquant le Fonds national de réserve des retraites, l'invité précisera qu'il a été institué au profit des générations futures, ajoutant que ce fonds «cumule, à ce jour, des ressources de 429 milliards de DA et qu'on attend 66 milliards de DA supplémentaires pour l'année prochaine».

M. B.

COOPÉRATION ALGÉRO-NIPPONE

Les Japonais désirent créer un complexe automobile en Algérie

LA CHAMBRE algérienne pour le commerce et l'industrie (CACI) a organisé hier une journée d'information sur le partenariat et l'investissement entre l'Algérie et le Japon.

Il est question, selon les organisateurs, de réunir deux pays dont l'un est la 3e économie mondiale, et qui fêtent en cette année le 55e anniversaire de leurs relations diplomatiques. L'ambassadeur du Japon en Algérie Masaya Fujiwara, a tenu à souligner l'importance que représente le marché algérien pour le Japon dans divers secteurs en citant l'industrie pharmaceutique, l'équipement industriel, l'énergie, ou encore l'automobile.

Le diplomate a manifesté, en effet, la volonté de son pays quant à l'installation d'une usine d'assemblage de véhicules en Algérie. « Un marché important qui se classe deuxième en Afrique, mais qui a connu récemment des restrictions» Il a signalé aussi le fait que « les échanges économiques entre les deux pays n'ont pas atteint un niveau satisfaisant «, et « ont connu une décadence depuis 2014 suite à la chute des prix du pétrole «. Ces échanges, estimés à 2 milliards de dollars, ont chuté jusqu'à 400 millions de dollars/an. Dans le but de reprendre et de booster les relations économiques entre les deux pays, Fujiwara a annoncé la visite prochaine d'une délégation japonaise formée de plusieurs hommes d'affaires prévue pour le début de l'année 2018. Le président de la CACI, Laid Benamor a, quant à lui, déclaré que « la CACI est à la disposition des entreprises japonaises «. « Ce pays peut constituer un véritable partenaire de l'Algérie, ce qui permettra la diversification et la dynamisation de l'économie nationale.» Et de préciser : «Le Japon n'est pas présent en force pour ce qui est des investissements directs étrangers (IDE).»

De son côté, Mustapha Mekidèche, autre intervenant en tant que président du Club d'affaires Algérie-Japon, a mis en avant l'importance d'un partenariat économique avec ce pays en le qualifiant «de 3e économie mondiale «, qui « détient aussi la technologie, et l'Algérie aura tout à gagner à coopérer avec ce géant économique». Il a ainsi cité plusieurs secteurs qui peuvent être sujets de partenariat à l'instar de l'agroalimentaire, l'industrie mécanique, l'énergie renouvelable, l'agriculture… Mekidèche a appelé les investisseurs japonais à «ne pas attendre que le climat des affaires soit totalement réglé pour venir investir «. Quant à Safia Kouiret, directrice d'étude à l'Agence nationale de développement et d'investissement (ANDI) , elle a présenté un exposé sur l'environnement des affaires et des opportunités d'investissement en Algérie. Elle a mis en avant les réformes apportées sur le Code de l'investissement, qui facilite désormais les affaires malgré la conjoncture délicate que traverse le pays.

Lilia Aït Akli

DU 12 AU 16 OCTOBRE À WASHINGTON

Raouya aux Assemblées annuelles de la BM et du FMI

LES TRAVAUX des assemblées annuelles du Groupe de la Banque mondiale (BM) et du Fonds monétaire international (FMI) se dérouleront du 12 au 16 octobre à Washington, avec la participation du ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, a indiqué hier un communiqué du ministère.

En plus de sa participation au Comité de développement de la BM et du FMI, Raouya prendra également part à la plénière des assises de ces deux institutions financières mondiales, ainsi qu'aux travaux du Groupe intergouvernemental des vingt-quatre (G24), précise la même source.

En marge de ces assemblées annuelles, le ministre rencontrera les premiers responsables de ces deux institutions de Bretton Woods, ainsi que certains de ses homologues et hauts responsables des institutions financières internationales et régionales présents à cet événement.

Les assemblées annuelles des institutions multilatérales sont l'occasion de réunir les principaux responsables du monde économique et financier autour des dossiers importants relatifs au développement économique, à la conjoncture économique mondiale, à la lutte contre la pauvreté et au système financier international.

Elles permettront également de procéder à une analyse et à un échange de vues sur les politiques de réformes à engager pour répondre aux défis soulevés par les pays membres.

R. N.



TOUT EN ANTICIPANT SUR UNE BAISSE DE L'INFLATION

Le FMI revoit légèrement à la hausse ses prévisions de croissance pour l'Algérie

LE FONDS monétaire international (FMI) a revu à la hausse ses prévisions de croissance pour l'Algérie en 2017 et 2018, anticipant une baisse de l'inflation pour l'année prochaine. Dans son rapport semestriel sur les perspectives économiques mondiales publiées mardi à Washington, le FMI table désormais sur une croissance de 1,5% en 2017 contre 1,4% prévu dans son rapport d'avril.

La croissance de l'Algérie devrait baisser un peu moins que prévu en 2018 à 0,8% contre 0,6% projeté en avril, et reprendre de la vigueur en 2022 à 2,4%. L'inflation s'établirait à 5,5% en 2017 contre 4,8% prévu initialement et devrait baisser à 4,4% en 2018, selon les mêmes projections. Le déficit du compte courant devrait se réduire davantage en 2018 et représenter -10,8% du PIB contre -13% en 2017 et poursuivre sa baisse jusqu'à 2022 pour atteindre -6,7% du PIB.

Le FMI a, par ailleurs, maintenu inchangées ses prévisions de chômage pour cette année à 11,7% contre 10,5% en 2016 et à 13,2% en 2018. L'institution financière internationale avait estimé dans son dernier rapport annuel sur l'économie algérienne, publié en juin, qu'il était important de mettre en œuvre «un dosage équilibré» de mesures de politique économique, et de réformes structurelles ambitieuses pour rehausser la croissance.

Pour faire face à la baisse des recettes pétrolières, l'institution de Bretton Woods avait proposé de recourir à un éventail plus large de possibilités de financement de l'économie, y compris «un recours prudent» à l'endettement extérieur et la cession d'actifs publics tout en optant pour un taux de change plus flexible. Des mesures pareilles pourraient fournir une marge de manœuvre budgétaire pour opérer un ajustement plus progressif et plus propice à la croissance, avait indiqué le FMI.

Le Fonds avait également salué la détermination des autorités à poursuivre un assainissement soutenu des finances publiques, à moyen terme, précisant que les mesures prises dans ce sens visaient à réduire le déficit budgétaire, augmenter les recettes hors hydrocarbures, maîtriser les dépenses, et poursuivre la réforme des subventions tout en protégeant les plus démunis.

Le Fonds avait souligné, dans un rapport en 2016, que l'Algérie figure parmi les pays pétroliers qui ont pu résister à la baisse de l'or noir «grâce à son très faible endettement extérieur».

Z. M.

TIZI OUZOU

Les travailleurs de l'EGRTO en grève

Rien ne va plus au sein de l'Entreprise Gare-Routière de Tizi-Ouzou (EGRTO). Ses soixante-dix-neuf travailleurs sont en grève de trois jours. Les grévistes, qui agissent sous la bannière de l'UGTA, exigent, en sus d'un plan de redressement de leur entreprise, en difficulté depuis au moins six ans, le départ pur et simple de leur PDG.



Rencontré hier au siège de sa permanence, sise dans l'espace de l'ex-gare routière, le collectif des travailleurs grévistes a signalé que la goutte qui a fait déborder le vase remonte au jour « où nous avons découvert que notre PDG s'est vu avaliser par le conseil d'administration une augmentation salariale d'environ 360 000 DA par mois et sans pour autant que toutes les parties concernées soient mises au courant». Nos interlocuteurs assurent que les travailleurs de l'EGRTO perçoivent un salaire de 30 000 DA par mois. «Nous avons saisi au mois d'avril passé le PDG pour augmenter, ne serait-ce que légèrement, nos salaires, mais nous avons essuyé un niet catégorique de sa part», ont affirmé nos interlocuteurs avec vive émotion.

A la question de savoir le montant du salaire de leur PDG, ils ont répondu qu'il est d'environ 78 000 DA par mois. « Cependant, avec la révision décidée en sa faveur par le conseil d'administration, il pourrait atteindre, avec l'inclusion des primes, 560 000 DA ; ce que l'entreprise ne peut en aucun cas lui assurer «, ont-ils expliqué, en insistant que la chose allait se faire dans le secret absolu.

Toutefois, le PDG de l'EGRTO, dans un communiqué portant le n° 443/DC/17 du 08 octobre 2017 et porté à la connaissance de l'ensemble des travailleurs, a mentionné sa décision de geler son augmentation salariale selon le contrat de travail avec le groupe et validé par le conseil d'administration. Dans le même écrit, il est fait mention de l'invitation lancée au partenaire social quant à la réunion programmée pour la journée du 9 octobre. Ce partenaire social, le syndicat en l'occurrence, n'a pas répondu à l'invitation puisqu'il a déjà lancé le mouvement de grève. Notre contact avec les travailleurs grévistes nous a permis de savoir que l'EGRTO, que tout le monde prenait pour une entreprise en bonne santé financière, n'est en réalité qu'un géant aux pieds d'argile.

L'administration de la wilaya de Tizi Ouzou a certainement sa part de responsabilité dans ce qui semble être «la très mauvaise affaire» de l'EGRTO. Les bâtiments et l'ensemble des aires de stationnement de l'actuelle gare de Bouhinoun sont en réalité la propriété exclusive de la Société nationale des chemins de fer (SNCF). La SNCF prend au titre de la location 20% du chiffre d'affaires de l'EGRTO. Quant aux dépenses relatives à l'entretien de ces espaces, elles sont prélevées de la caisse de l'EGRTO. A cela s'ajoutent les montants mensuels de 8 000 000 DA au profit de la CNAS et 170 000 DA d'impôts pour l'administration fiscale. Or, les recettes de l'EGRTO ne sont que de 4 000 000 DA. Trois millions de DA sont gagnés dans l'exploitation de la gare de Bouhinoun et un million de DA dans l'exploitation de la gare de Boukhalfa. «Dans pareilles conditions, soulignent nos interlocuteurs, si l'on augmente le salaire du PDG selon l'accord du conseil d'administration, notre entreprise, déjà déficitaire, sera complètement anéantie. «

Cependant, si gestion rationnelle et intelligente il y a, l'EGRTO pourrait augmenter ses recettes d'une somme substantielle. En effet, les 34 locaux de l'ex-gare routière sont inexploités, au grand dam des travailleurs de l'entreprise. Les espaces de la cour, avec un plan d'aménagement d'un spécialiste en la matière, pourrait constituer une bonne source de revenus. Ces espaces sont hélas à l'abandon depuis 2011, soit depuis la délocalisation de la gare routière vers Bouhinoun. A vrai dire, c'est la délocalisation même de la gare qui est sujette à caution.

Pourquoi l'EGRTO n'exploite-t-elle pas son bien immobilier ?

L'ex-gare routière, inaugurée le 2 août 1976 avec l'ensemble de ses installations, était une mine d'or. La location des locaux commerciaux à elle seule assurait d'importantes ressources financières. Une question se pose : pourquoi abandonner son propre bien immobilier pour louer chez d'autres ? A cela s'ajoute le fait que l'ex-gare routière, du temps de son opérationnalité, était classée parmi les meilleures à l'échelle africaine. Aujourd'hui, ses espaces sont devenus lugubres et fantomatiques. «Pourquoi ne pas les louer ?», s'interrogent les travailleurs. Que cache donc en réalité cette absence de volonté de rentabiliser les 34 locaux de l'ex-gare routière ? Selon les milieux universitaires, le principe est simple : maintenir les lieux dans un état d'abandon de sorte à entraîner leur chute en valeur marchande. Et à ce moment-là, un «chanceux» se proposera de les racheter à un prix dérisoire. Cette pratique est connue à travers le monde entier. Il reste donc à l'Etat d'intervenir pour défendre son droit inaliénable. A commencer par la décision de rénover les locaux en état de délabrement pour les rentabiliser ensuite. Il y va de l'avenir de 79 travailleurs. D'ailleurs, si une telle option est choisie par les pouvoirs publics, l'EGRTO pourra même recruter davantage de travailleurs.

Saïd Tissegouine

A L'OCCASION DE LA VISITE DU MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS À BÉJAÏA

Mise en service d'une section de l'autoroute de 10 km

LE TRONÇON de la pénétrante autoroutière de 10 km situé entre Taharcht, Akbou et Seddouk a été mis en service hier par le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaâlane. Ainsi, les usagers de la RN 26 n'auront plus à traverser la ville d'Ouzellaguene ou Ighzer Amokrane. Ce tronçon intervient après l'ouverture du tronçon El-Adjiba et Akbou sur 42 km il y a plusieurs mois. Le ministre a demandé aux différents intervenants (responsables du secteur, autorités et responsables des entreprises en charge du projet d'accélérer le rythme des travaux afin d'ouvrir la section Takarietz-El-Kseur sur 15 km vers la fin du premier trimestre 2018. «Nous allons essayer d'ouvrir rapidement d'autres sections. Un plan a été mis en œuvre pour relier Béjaïa à l'autoroute Est-Ouest. La livraison de cette section de 10 km avait été, rappelons-le, annoncée dans un premier temps pour le mois de juillet dernier, mais pour des raisons techniques et en raison de opposition des propriétaires terriens, elle a été reportée.

Inscrite en 2008, aujourd'hui la moitié du projet qui a été lancé il y a trois années a été livré, mais le tronçon d'Ouzellaguène-Sidi Aïch-Amizour est toujours en travaux. Il est considéré comme le plus difficile vu le nombre de viaducs et de tunnels à réaliser et du fait aussi de la nature géologique du sol. Notons que Abdelghani Zaâlane a visité, dans la matinée, le projet d'élargissement et de modernisation de la route des Gorges de Kherrata, confié au consortium d'entreprises (Ouzgün, Cosider et ETRHB), qui prévoient d'achever entièrement les travaux d'une portion de route longue de 1 600 mètres (englobant le nouveau tunnel achevé) avant la fin de l'année. Ce projet coûtera 900 milliards de centimes. Il avait été lancé en 2015 et son achèvement est prévu en 2019. Le ministre a demandé aux intervenants de se réunir jeudi afin de trouver des solutions à certaines contraintes qui lui ont été exposées et lui en rendre compte. Il a exhorté les entreprises d'accélérer le rythme des travaux et de respecter le délai de réalisation. Il a aussi proposé l'ouverture section par section. Abdelghani Zaâlane a inspecté aussi l'échangeur des Quatre-chemins à Béjaïa. Confié en 2010 à l'ENGOA, les travaux de réalisation de ce projet avancent laborieusement. Les autorités de la wilaya espèrent livrer ce projet en 2018. Au port de Béjaïa, le ministre a visité la gare maritime et le parking à étages. Il a visité aussi le port pétrolier. Il a inspecté les travaux de réhabilitation et la mise à niveau des infrastructures de base de cette structure notamment les travaux de confortement (Poste P1) et les travaux rénovation : (Poste P2, P3).



N. Bensalem

EDUCATION À BÉJAÏA

L'association des parents d'élèves exprime son inquiétude

Les parents d'élèves s'expriment sur la rentrée scolaire. Ils estiment que celle-ci a été émaillée de carences. Ce qui s'est répercuté négativement sur le déroulement des programmes scolaires et a marqué un retard en la matière. C'est l'avis d'ailleurs de l'union de wilaya des parents d'élèves de Béjaïa qui estime que la rentrée scolaire est «inquiétante».



Pour les animateurs de cette organisation créée en juillet dernier, «malgré l'effort fourni par le personnel du secteur, la rentrée scolaire dans les trois cycles (primaire, moyen, secondaire) a été marquée par des carences. Dans une déclaration, on a justifié cette inquiétude par le manque relevé dans le secteur en moyens humains et pédagogiques (livres, immobilier, infrastructures).

Ces animateurs citent, à cet effet, le manque d'immobilier dans certains établissements à l'exemple des écoles des 13-Martyrs. Mansouri, Rabiaa, Boucherba. Ils relèvent aussi le manque de moyens pédagogiques à l'école primaire Turkine à Tichy où un mouvement de protestation a été enregistré. Les auteurs de la déclaration constatent aussi une insuffisance d'infrastructures, laquelle s'est traduite par une surcharge des classes, et soulèvent le problème de la carte scolaire qui, selon eux, s'est répercuté négativement sur le déroulement de la rentrée dans certains établissements.

Les membres de l'Union des parents d'élèves citent également le problème de dysfonctionnement dans les lycées de Toudja et de Timezrit Sidi Ali Lebhar. Pour eux, le dernier rassemblement des directeurs de lycée et de CEM devant l'Académie pour dénoncer les conditions de travail et le manque de moyens matériels et humains est un autre indice sur «le marasme» que vit le secteur. En guise de solutions, les auteurs de la déclaration ont appelé les responsables (wali, D.E…) «à mettre sur pied une commission d'enquête afin de situer les responsabilités dans cette situation», «recenser l'ensemble des établissements primaires fermés à l'échelle de la wilaya pour la récupération de l'immobilier nécessaire» et procéder à «une révision de la carte scolaire».

Au sujet de la gestion des cantines scolaires, les rédacteurs du document, qui semblent ignorer que celle-ci a toujours été du ressort des APC pour les écoles primaires, dénoncent «son transfert aux APC dans une situation de crise économique». Selon eux, ce transfert «obéit à une orientation politique qui fixe comme objectif la réduction des dépenses publiques au détriment des élèves, surtout dans les APC qui sont en difficulté financière et ne sont pas en mesure de financer les cantines scolaires». Et d'ajouter : «Cette mesure remet en cause l'enseignement du service public qui matérialise la République et consacre l'égalité des chances pour tous». Enfin, elle invite les responsables concernés à une «réunion urgente» avec l'ensemble des partenaires (syndicats, associations de parents d'élèves) afin de faire un diagnostic et de répondre aux problèmes posés.

N. Bensalem

SURCHARGE DES PROGRAMMES SCOLAIRES DANS LE SECONDAIRE À BÉJAÏA

Les Lycéens dans la rue pour réclamer l'allègement de l'emploi du temps

LES LYCÉENS de la commune de Béjaïa ont enclenché hier un mouvement de grève. Ils ont quitté leurs établissements et marché vers le siège de la direction de l'éducation. Parmi eux, des élèves du lycée 1000-logements, le lycée d'Ihaddaden et le lycée technique. Ils demandent l'allègement des emplois du temps, autrement dit l'allègement du rythme des programmes scolaires. Ils déplorent le fait qu'ils commencent à 8h du matin et quittent leurs établissements le soir à 17h30. Ce sont les parents qui doivent agir et reprendre leurs revendications pour éviter l'anarchie, estime le porte-parole du CLA M. Idir Achour. Et d'ajouter: «Cette revendication est du ressort des autorités centrales, notamment du ministère de l'Education nationale qui doit plancher sérieusement sur ce problème.» «Nous avons déjà proposé à la tutelle l'allègement des programme selon les normes internationales à savoir 28 heures par semaine ou du moins 30 heures par semaine», souligne Achour.

A noter que des élèves ont visé quelques établissements avec des pierres dont le CEM Nacéria (I) qui se trouve à quelques dizaines de mètres du siège de l'académie. Le président de la fédération de wilaya des parents d'élèves Djoudi Touazi, a appelé les parents d'élèves à «aller chercher leurs enfants, les accompagner à l'école pour éviter de l'anarchie, la casse et la manipulation».

N. B.

SANS EAU DEPUIS DEUX MOIS À TOUDJA (BÉJAÏA)

Des villageois d'ifrane scellent le siège de l'APC

PRIVÉS d'eau potable depuis l'Aïd-el-Adha, des dizaines de citoyens du village Ifrane ont scellé hier le siège de l'APC de Toudja. Ils exigent un règlement immédiat de ce problème qui a trop duré. «La crise d'eau ne devrait pas exister car la commune recèle de plusieurs sources d'eau», a fait observer un habitant.

En témoigne le musée d'eau ouvert il y a quelques années dans la localité, estiment les mécontents. La colère des protestataires s'est exacerbée lorsqu'ils sont arrivés devant le siège de l'APC où ils n'ont trouvé personne parmi les élus ou les autorités pour les recevoir et les écouter afin de trouver une solution au problème.

«Les élus ont cru bon de quitter l'APC avant la fin de leur mandant. Ils se sont désengagés et cela n'est pas normal», s'est écrié un contestataire qui dénonce ce comportement. «Nous n'avons trouvé aucun interlocuteur au niveau de l'APC», regrette-t-il, promettant de durcir le ton si les autorités continuent à se terrer. «La commune recèle de nombreuses sources d'eau, et elle est connue pour cela et pour son musée d'eau mais les populations ont soif. Cela est contradictoire», déplore-t-on.

N. B.

SÛRETÉ DE WILAYA D'ALGER

Arrestation de plus de 80 individus et saisie d'une quantité de kif traité

LES SERVICES de Sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté récemment 81 mis en cause impliqués dans divers crimes, notamment possession et trafic de drogue, et saisi une importante quantité de kif traité et de psychotropes, a-t-on appris hier auprès de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN). Suite à des décentes effectuées dans plusieurs «points noirs» et repaires dans des quartiers populaires de la capitales, les éléments de Sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté 81 individus impliqués dans divers crimes, notamment «possession et trafic de drogue et de psychotropes» et «port d'armes blanches prohibées».

Ces opérations ont permis la saisie d'une importante quantité de kif traité et de psychotropes et de 29 armes blanches utilisées dans les agressions contre les citoyens, selon la même source.

S. N.



COUR D'ALGER

Un ex-inspecteur condamné à deux ans de prison

LES JUGES de la 4e chambre pénale près la cour d'appel d'Alger ont confirmé le premier jugement prononcé par le président de la section des flagrants délits du tribunal de Bir Mourad Raïs, c'est-à-dire deux ans de prison ferme. Pour rappel, le procureur général près la cour d'appel d'Alger a requis l'aggravation de la peine contre un inspecteur de police qui exerçait au niveau de la salle de trafic de la sûreté d'Alger. Le représentant du ministère public, qui a estimé au cours de son réquisitoire que toutes les preuves légales et matérielles relatives aux accusations, à savoir l'utilisation de la profession à des fins personnelles et avoir accepté des avantages à titre de complaisance, sont formelles, notamment en ce qui concerne l'intention criminelle. Le mis en cause a été arrêté suite à une souricière qui lui a été tendue par les éléments de la police judiciaire dépendant de la sûreté de Bir Mourad Raïs en possession d'une enveloppe contenant 10 000 dinars qui lui a été remise par la plaignante. Cette dernière a, au cours de sa déposition, affirmé aux investigateurs que l'inculpé a accepté d'intervenir dans le cadre de la mission qui lui est confiée pour dépêcher des policiers pour l'arrestation de son frère qui était en état d'ivresse et avant cassé tout ce qui se trouvait sur son chemin dans le domicile familial sis à El-Mouradia. Placé sous mandat de dépôt à l'établissement pénitentiaire d'El-Harrach, le policier, qui a été révoqué par la direction générale de la Sûreté nationale a reconnu tous les faits qui lui étaient reprochés. Il a déclaré à la direction des juges en charge du dossier : «J'ai accepté la proposition qui m'a été faite par la plaignante car je voulais sauver ma femme qui s'apprêtait à subir une intervention chirurgicale.» Il convient de signaler que le mis en cause a écopé, lors de son premier jugement qui s'est déroulé au tribunal de Bir Mourad Raïs devant le président de la section des flagrants délits, de deux ans de prison ferme. Les avocats de la défense ont sollicité l'application des articles ayant trait aux circonstances atténuantes. Le condamné compte introduire un pourvoi en cassation à la chambre correctionnelle et délictuelle de la Cour suprême pour la révision de son procès et, par-delà, la peine prononcée contre lui.

R. H.

SAHARA OCCIDENTAL

Ould Salek dénonce la complicité de Paris avec Rabat

La mission de l'envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU, Horst Kohler, n'est pas loin d'être vouée à l'échec à cause de l'attitude de la France, qui ne semble pas vouloir renoncer à sa complicité avec le Maroc. Paris, en effet, persiste à soutenir l'occupation marocaine. C'est ce qui ressort de la conférence de presse animée hier au siège de l'ambassade de la RASD par son ministre sahraoui des Affaires étrangères, Mohamed Salem Ould Salek.



«La France a confirmé encore une fois sa connivence tous azimuts avec la partie marocaine «, allusion à la déclaration du ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean Yves Le Drian, faite il y a quelques jours à Rabat.

Selon Ould Salek, le ministre français, incité par les marocains, avait indiqué que « seuls les pays souverains ont le droit de participer à la rencontre prévue, prochainement, entre l'Union Africaine et l'Union Européenne en Côte d'Ivoire».

Dans ce contexte, l'orateur a estimé que « cette déclaration n'a qu'un seul objectif : celui d'exclure le Sahara occidental des manifestations internationales, et de faire pression sur la communauté internationale pour ne pas reconnaître celui-ci en tant que pays souverain «. Ouled Salek a poursuivi : « Cette alliance entre Paris et Rabat ne se limite pas aux plans politique et diplomatique, mais s'étend à d'autres plans, à savoir militaire et économique.»

C'est la France qui a armé les forces marocaines et c'est elle qui a assuré le commandement de leur guerre contre le Sahara occidental, et aujourd'hui empêche l'arrivée des aides humanitaires au peuple sahraoui «.

Le ministre sahraoui a ensuite déclaré : «La France fait abstraction des jugements de la cour de justice de l'Union européenne (CJUE) portant interdiction de l'exploitation illégale des ressources naturelles sahraouies par le gouvernement marocain en concert avec celui français». Par ailleurs, le ministre sahraoui des AE a estimé que Omar Hillel, l'ambassadeur marocain à l'ONU, tend à radicaliser la position de son pays.

« En refusant la tenue d'un référendum permettant au peuple sahraoui de décider de son sort, le diplomate ne fait que renforcer la politique de propagande prônée par le Maroc, et ce au sein de l'instance onusienne. Hillel ne veut pas comprendre que c'est justement l'ONU, où il est accrédité, qui veille à régler ce problème par l'organisation d'un référendum.»

Il continue : « Le Maroc est dans une situation embarrassante et nage à contre-courant ; il vise, à travers son attitude, à maintenir le plus longtemps possible le statu quo et gagner du temps. Cette situation ne fera qu'attiser la colère des sahraouis et les poussera à l'action armée.»

Le ministre sahraoui a rappelé en outre que « seuls les pays jouissant du droit au véto au sein de l'ONU peuvent rappeler Rabat à l'ordre, en lui imposant l'application des décisions prises par cette instance, sans conditions préalables, pour que la paix et la stabilité soient instaurées en Afrique «.

Evoquant le dépassement du service de presse de l'ONU qui a publié des compte rendus erronés il y une semaine, Ould Salek a tenu à souligner que « ces violations ne peuvent être qu'une manœuvre pour manipuler l'opinion publique avec la complicité de Paris «.

Aziza Mehdid

LES RÉVÉLATIONS DE MME KATLYN TOMAS, EX-MEMBRE DE LA MINURSO AU SAHARA OCCIDENTAL

«Les Marocains usaient de menaces de mort»

MME KATLYN TOMAS, membre de la Minurso dans les années 1990, a indiqué lors de la quatrième commission chargée des questions politiques spéciales et de la décolonisation de l'ONU qui se tient actuellement à Genève, qu'elle était est venue parler de la situation du Sahara occidental devant la 24e commission il y a 15 ans.

Elle a constaté qu'il n'y avait eu, depuis, «aucun progrès» dans la résolution du conflit. Selon elle, les Marocains présents sur ce territoire «ont prospéré grâce aux ressources locales, tandis que les Sahraouis, à la fois au Sahara occidental et dans les camps de Tindouf, continuent de croupir dans des conditions que personne ne voudrait connaître». Elle a appelé à mettre en œuvre le référendum que les Nations-unies ont promis il y a 40 ans.

L'ex-membre de la Minurso a raconté que la Mission avait réussi à établir une liste d'électeurs, qui a été publiée en 1999. Elle a aussi avancé que le Maroc avait décidé de se retirer du processus de référendum juste après la publication de cette liste car la Minurso «avait rejeté la majorité des candidats que ce pays avait proposé».

Selon elle, le Maroc a usé de «tous les tours» pour faire «retirer de la liste des candidats qui ne correspondaient pas à ses propres critères»: menace de témoins, corruption d'officiels, formation des Marocains sur la manière de se faire passer pour des Sahraouis et de répondre aux questions de la commission : «Quand ils ont réalisé qu'ils allaient échouer si un vrai référendum avait lieu, ils n'ont plus eu d'autre choix que de se retirer», a-t-elle indiqué, déplorant que les Nations unies «aient honteusement permis cette situation» plutôt que de «maintenir les droits internationaux» des populations sahraouies. Selon elle, le Maroc «tente de faire croire que le référendum a été annulé» pour des raisons techniques ou des désaccords sur les critères d'éligibilité, mais «c'est un mensonge», dit-elle. Lui succédant, une autre personnalité en l'occurrence Suzanne Scholte, lauréate du Prix de la paix de Séoul et directrice de la Fondation États-Unis-Sahara occidental, a indiqué que le peuple sahraoui « ne cherchait qu'à exercer ses droits face à la tyrannie qui règne dans le Sahara occidental occupé par le Maroc». Selon cette dernière, les partisans du Maroc «sont soit ignorants des faits, soit reçoivent des pots-de-vin de la part du roi du Maroc, ou alors ils ne croient pas en les valeurs de l'ONU», a-t-elle accusé. Elle a également affirmé que le roi «s'ingéniait à lier le Front Polisario au terrorisme». Pourtant, les Sahraouis n'ont jamais recouru au terrorisme, a-t-elle affirmé.

Enfin, elle a qualifié de «tragique» l'échec de l'ONU dans la tenue d'un référendum. Quant à David Lippiat, président et chef de la direction de WE International Inc., ce dernier a demandé que la Minurso «puisse enquêter et faire des rapports sur les violations des droits de l'homme au Sahara occidental», en incluant cette question dans son mandat. Il a également réclamé la mise en œuvre du référendum d'autodétermination promis depuis longtemps sur l'indépendance de ce territoire : «Le Maroc déclare croire aux droits de l'homme, mais ne les applique pas au peuple sahraoui», a-t-il souligné, qualifiant la création d'un conseil national marocain des droits de l'homme de farce, de honte et de mensonge». Cynthia Basinet a plaidé «la cause de la propriété intellectuelle des Sahraouis» et «contre la couverture médiatique biaisée dont ils sont victimes, notamment de la part de The Media and the Global Emergency Response Coalition».

Pour elle, le peuple sahraoui a été privé de son droit à l'autodétermination et est devenu le symbole de cette lutte ainsi que des règlements pacifiques. Elle a revendiqué le droit des populations déplacées, comme les Sahraouis, d'être associées aux dialogues relatifs à la solution de leurs problèmes.

Janet Lenz, du Not Forgotten International, a rappelé que son organisation assurait une présence permanente dans les camps de réfugiés sahraouis à Tindouf depuis plus de deux décennies.

Décrivant le paysage de dizaines de milliers de tentes en plein désert, elle a déploré une population ayant expérimenté l'horreur de la guerre et du déplacement forcé en raison de l'invasion militaire. Elle a toutefois salué l'existence d'un esprit humain vibrant au sein de ces camps, décrivant les activités quotidiennes des hommes qui ont créé leurs emplois, des femmes qui élèvent leurs enfants, et de leur progéniture qui va à l'école : «Mais c'est dans les tentes que la vie prend réellement place, où les étrangers et les amis sont accueillis pour le thé: le cœur de la culture sahraoui», a-t-elle expliqué, insistant sur la vie et la dignité humaine qui existent dans ces camps, en dépit de la colère montante pour être contraints de survivre dans un lieu qui n'est pas leur pays d'origine. En conclusion, elle a indiqué que le référendum d'autodétermination promis devait être organisé. «Le temps court, cela peut être fait, cela doit être fait. Ils accepteront le résultat du vote, alors respectez vos promesses, ils ont respecté les leurs», a-t-elle martelé.

Hocine Adryen

ESPIONS ISRAÉLIENS

Des pirates russes ont dérobé des secrets US hautement classifiés de la NSA

Des pirates travaillant pour le gouvernement russe ont dérobé des secrets cybernétiques américains hautement classifiés de l'Agence nationale de sécurité en 2015 après qu'un agent contractuel ait mis des informations sur son ordinateur personnel, ont annoncé jeudi deux journaux américains.

Mardi, Le New York Times et Le Washington Post ont rapporté que les pirates russes ont été « pris en flagrant délit » par des espions d' « Israël ». Les espions israéliens ont à leur tour rapporté ces informations à leurs homologues américains. Tel que l'avait initialement rapporté The Wall Street Journal, citant des sources non identifiées, le vol comportait des informations sur les réseaux informatiques étrangers et la protection contre les cyberattaques, et est susceptible d'être considérée comme l'une des violations de sécurité les plus importantes à ce jour. Dans une affaire ultérieure, The Washington Post avait déclaré que l'employé en question avait travaillé à l'unité Tailored Access Operations (opérations d'accès personnalisés) de la NSA pour les pirates d'élite avant d'être licencié en 2015. La NSA a refusé de commenter, en précisant la politique de l'agence « de ne jamais faire de commentaires au sujet de nos affiliés ou des problèmes du personnel ». Si cela était confirmé, ce piratage marquera le dernier d'une série de violations des données classifiées de l'agence secrète de renseignement, incluant les fuites de données de 2013 sur les programmes de surveillance US classifiés qui furent divulguées par le contractuel Edward Snowden. Le sénateur républicain américain, Ben Sasse, membre du Comité des services armés du Sénat, a déclaré dans un communiqué répondant au rapport du journal que les détails étaient alarmants, si l'information se confirmait. « La NSA doit sortir sa tête du sable et résoudre son problème d'agents sous-traitants », a déclaré Sasse. « La Russie est clairement un adversaire dans le cyberespace et nous ne pouvons pas nous permettre ces blessures auto-infligées ».

Les tensions sont déjà fortes à Washington à propos des allégations américaines sur l'accroissement du piratage visant des cibles américaines par les Russes. En citant des sources



non identifiées, WS Journal et Washington Post ont également signalé que l'agent contractuel utilisait un logiciel antivirus de Kaspersky Lab basé à Moscou, la société dont les produits ont été interdits aux réseaux gouvernementaux américains le mois dernier en raison de soupçons qu'ils aident le Kremlin à faire de l'espionnage. Kaspersky Lab a fermement nié ces allégations. Les responsables du gouvernement russe pourraient avoir utilisé des défauts dans le logiciel Kaspersky pour pénétrer dans la machine en question, ont déclaré des experts en sécurité à Reuters. Ils pourraient également avoir intercepté le trafic de la machine vers les ordinateurs Kaspersky. Kaspersky a déclaré dans un communiqué jeudi qu'il s'est retrouvé pris au milieu d'une lutte géopolitique. « Kaspersky Lab n'a reçu aucune preuve étayant la participation de la Société dans le prétendu incident signalé par le Wall Street Journal », a-t-il déclaré.

« Il est regrettable que la couverture médiatique des affirmations non prouvées continue de perpétuer les accusations concernant la Société ».

Le 13 décembre, le ministère de la Sécurité intérieure a interdit les produits Kaspersky dans les réseaux fédéraux et le Sénat américain a approuvé un projet de loi visant à interdire qu'ils soient utilisés par le gouvernement fédéral, citant ses préoccupations que la société puisse être un pion du Kremlin et pose un risque de sécurité nationale. **R. I.**

SYRIE

Crash d'un bombardier russe Su-24 : ce qu'on en sait



SELON les sources militaires interrogées par le journal Kommersant, les indicateurs de la cabine du pilote du Su-24 qui s'est écrasé en Syrie montraient, avant le crash, que l'avion était prêt au décollage. Mais le stabilisateur, les volets et les becs d'aile n'étaient pas dans la position nécessaire. Le crash pourrait être dû à une défaillance technique, bien que le Su-24 ait été entièrement vérifié avant le vol sans aucune remarque quant à son état. Iouri Medvedkov et Iouri Kopylov, qui ont trouvé la mort dans la catastrophe, étaient des pilotes expérimentés, souligne le média, ayant travaillé dans des conditions nocturnes à basse et très basse altitude, ainsi que dans des conditions météorologiques minimales. Mardi 10 octobre, le Su-24 a parcouru les deux tiers de la piste de décollage mais n'a pas réussi à décoller du sol: à près de 400 km/h, il est sortie de piste. Le châssis avant du bombardier s'est brisé. Au moment de l'impact avec le sol il a été endommagé et s'est enflammé. Les dégâts ont provoqué une fuite de carburant et l'avion a explosé. Les pilotes n'avaient aucune chance de survivre. **R. I.**

PÉNINSULE CORÉENNE

Démonstration de force de bombardiers US, Moscou et Pékin haussent le ton

LES ETATS-UNIS ont déployé deux bombardiers lourds supersoniques au-dessus de la péninsule coréenne pour une démonstration de force face à Pyongyang, lors d'un premier exercice nocturne associant les aviations du Japon et de la Corée du Sud. Les deux B-1B Lancers basés sur l'île de Guam, avant-poste stratégique de l'armée américaine dans le Pacifique, ont volé mardi soir près de la mer du Japon, ont annoncé les Forces aériennes du Pacifique américaines dans un communiqué. « Les vols et les entraînements nocturnes avec nos alliés sûrs et efficaces font partie des capacités partagées par les Etats-Unis, le Japon et la République de Corée et affinent les capacités tactiques des pilotes de chaque pays », a dit le major Patrick Applegate. Séoul a expliqué mercredi que les bombardiers avaient mené un exercice de simulation de tirs de missiles air/sol avec deux chasseurs sud-coréens au-dessus de la mer du Japon, connue en Corée sous le nom de mer Orientale. Les quatre appareils ont survolé la péninsule et mené un autre exercice de tirs en mer Jaune avant que les B-1B ne retournent sur leur base, a précisé l'état-major interarmes sud-coréen. « Cet exercice entrait dans le cadre des entraînements de routine visant à renforcer la dissuasion » contre les menaces nucléaires nord-



coréennes », selon la même source. Moscou et Pékin s'élèvent résolument contre l'emploi de la force contre la Corée du Nord. Analysant la situation concernant la Corée du Nord, Moscou et Pékin rejettent toute menace d'emploi de la force, d'où qu'elle vienne, a indiqué ce mardi le ministère russe des Affaires étrangères. Ils condamnent la militarisation de l'Asie du Nord-Est qui revêt un caractère déstabilisateur et qui rapproche la région d'un conflit militaire, a-t-il ajouté. «La Russie et la Chine dénoncent la militarisation de l'Asie du Nord-Est qui se poursuit à des cadences accélérées, qui revêt un caractère destructeur pour la sécurité et la stabilité régionales et qui risque de déboucher sur un conflit militaire à grande échelle», a souligné le ministère russe. Lors d'un échange de vues sur la situation dans la péninsule coréenne, «les deux parties ont confirmé leur attachement à un règlement politique et diplomatique pacifique et leur rejet de toute menace d'emploi de la force, d'où qu'elle vienne». Le huitième volet du Dialogue russo-chinois sur la sécurité en Asie du Nord-Est a rassemblé mardi le chef adjoint de la diplomatie russe, Igor Morgoulov, et le représentant spécial du gouvernement chinois aux affaires de la péninsule coréenne, Kong Xuanyou. Ces déclarations interviennent dans le contexte d'aggravation de la situation, un conflit armé entre la Corée du Nord et les États-Unis étant plus réel que jamais. **R. I.**

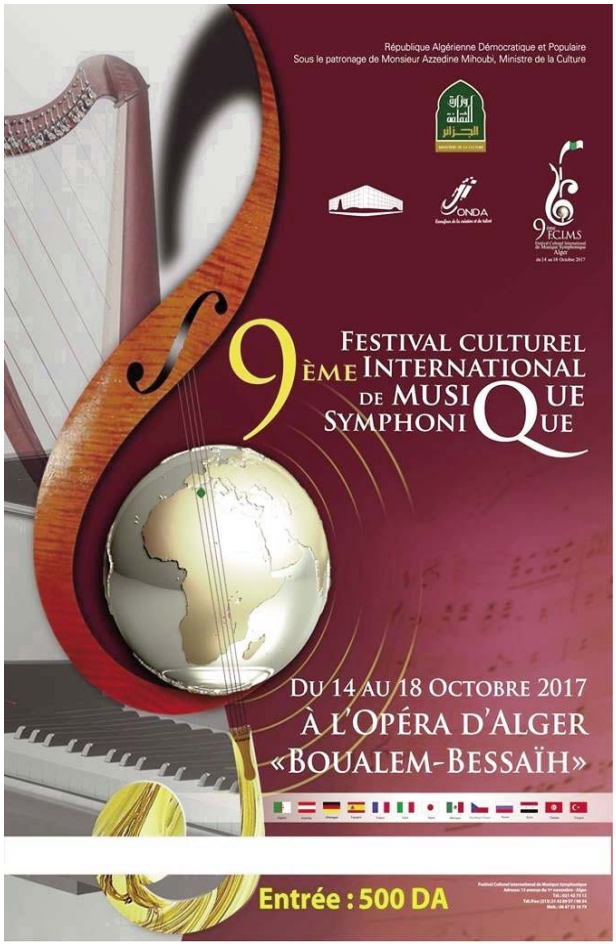
9e FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE SYMPHONIQUE

L'opéra italien à l'affiche

Un hommage sera rendu à l'opéra italien, lors de l''ouverture du neuvième Festival international de musique symphonique, le samedi 14 octobre, dès 20h30, à l'Opéra Boualem-Bessaih d'Alger.

Lors de la conférence de presse, ce mardi, à l'Institut national supérieur de musique, le commissaire du Festival international de musique symphonique qui se déroulera du samedi 14 au mercredi 18 octobre, M. Abdelkader Bouazzara a annoncé que le caractère international de cette manifestation se distingue par la participation de quatorze pays dont les fidèles habitués qui n'ont jamais manqué une seule édition: France, Allemagne, Italie, Espagne, Autriche, Syrie, Russie. En présence de la directrice de l'Institut culturel italien d'Alger, Maria Bataglia, du chef d'orchestre Amine Kouider, du directeur général de l'Opéra d'Alger, Noureddine Saoudi, des ambassadeurs d'Afrique du Sud et du Mexique, le commissaire assure de la haute teneur des concerts programmés qui ne décevront aucun mélomane. Il est fier de son long parcours en sa qualité de directeur de l'Orchestre symphonique national pendant des décennies, d'avoir inculqué à la société algérienne par les tournées nationales et les huit précédentes éditions du festival international, le goût magique et le bonheur indescriptible de l'écoute de la musique classique. Le résultat aujourd'hui, c'est la fréquentation régulière du public des concerts donnés par cet orchestre national, et ce, depuis l'avènement de l'Opéra d'Alger. C'est souvent à guichets fermés que se déroulent ces concerts. A propos de la formation de musiciens de haut niveau, Abdelkader Bouazzara, également directeur de l'Institut national supérieur de musique, a affirmé que l'Algérie peut s'enorgueillir de posséder, de former et de perfectionner des musiciens à très haute maitrise des instruments, pouvant interpréter des pièces extrêmement complexes et difficiles de n'importe quel célèbre compositeur du passé ou contemporain. « Ce que nous obtenons en musiciens de haut talent en quelques années, correspondent à des décennies dans d'autres pays », souligne le conférencier pour préciser la qualité de la formation, l'engagement et la compétence des enseignants. Au sujet de la participation algérienne, comme le précise le maestro Amine Kouider, elle consiste en l'interprétation de pièces d'illustres compositeurs de musique universelle, en la promotion de la musique algérienne adaptée sous forme académique, et cela, pour être jouée par n'importe quel orchestre symphonique dans le monde. L'Italie étant l'invité d'honneur de cette édition, elle sera représentée par l'Arco Magico Chamber Orchestra. Quinze de ces instrumentistes et trois de ces vocalistes animeront la soirée d'ouverture du festival, aux côtés de leurs homologues algériens de l'Orchestre de l'Opéra d'Alger, sous la direction d'Amine Kouider. Un hommage sera alors rendu à l'opéra italien avec un programme en trois actes, celui de la Traviata du compositeur italien Giuseppe Verdi. Aussi, des personnalités seront honorées lors de cette neuvième édition. M. Bouazzara a précisé que le musicien complet Ahmed Bouifrou sera honoré pour les remarquables compositions sous forme symphonique de la musique du patrimoine national. Le regrette chef d'orchestre Rachid Saouli, rappelé à Dieu tout récemment, ne sera pas oublié. Sa mémoire sera rappelée avec émotion au cours de cette édition.

Kamel Cheriti



LE CONCERT DU JOUR

Différence

LA SCÈNE de la salle Ibn Zeydoun à Alger sera animée, aujourd'hui, jeudi 12 octobre, dès 19h, par le concert de Anis Bourahla et The Band. Dans un registre pop alternative, le chanteur retrouve son public pour lui offrir de la nouveauté. Avant d'entamer sa performance scénique, il présentera pour la première fois son clip Al Mokhtalif (le différent), annonciateur d'un premier album dans lequel Anis Bourahla est en partie auteur, tant par les compositions que par les textes. Auteur, compositeur et interprète, il est avant tout connu pour son titre Andalucia (j'ai aimé une fille andalouse), une reprise de la chanson classique de Salim Hellali. Son premier single, sorti en août 2016, qui sonne le lancement de sa carrière artistique. S'il n'y a rien de surprenant à reprendre ce texte, Anis Bourahla lui donne un cachet électro-pop, une nouvelle identité. Il affirme ainsi sa propre vision de la chanson en images et en son. Il met en évidence le croisement de deux époques distinctes, soit l'authenticité et la modernité, et celui de deux arts, soit le contemporain et le classique. L'aventure de ce jeune chanteur ne commence pourtant pas directement sur une scène ou par l'enregistrement d'un disque dans un studio. Il sera d'abord découvert en octobre 2015, lors de la onzième édition de la Star Academy Arabia. Il gagne alors en notoriété, mais il finira par se démarquer de cette image de télé réalité pour s'imposer ensuite sur la scène artistique. La musique est pour lui « un message qui vient du cœur ». Bonne soirée !



M. R

SORTIR

TAGHIT
1ère édition d'Art in Taghit du jeudi 12 au samedi 14 octobre avec le collectif Torba. Rencontres artistiques pour promouvoir l'éco-tourisme, le développement durable et la protection du patrimoine architectural de Taghit. Nettoyage de la palmeraie, plantation d'arbres, réhabilitation d'une source, ateliers de sculpture en papier mâché et création d'instruments de musique.

CINE-ESPANA
Cycle Zona Cine Documental. Institut Cervantès d'Alger. 18h. Chaque jeudi jusqu'au 26 octobre. Aujourd'hui, Brumaire (2015). Mothertongue (2016), La Tempestad, Calmada (2016).

ISSIAKHEM
Conférence Issiakhem, l'homme, l'artiste par Djamila Kabla Issiakhem. Samedi 14 octobre. 14h. Dar Essouf-Ecole nationale de conservation et restauration des biens culturels, Casbah d'Alger.

SYMPHONIE
9e Festival culturel international de musique symphonique. Opéra Boualam-Bessaïh d'Alger du samedi 14 au mercredi 18 Octobre. 18h30. Participation de la France, l'Autriche, la Turquie, la Tunisie, l'Allemagne, le Mexique, le Japon, la Russie, l'Espagne, la Syrie, la République Tchèque et l'Italie l'invité d'honneur avec l'orchestre Arco Magico Chamber de 23 musiciens. Un hommage à l'opéra italien sera rendu le 14 octobre avec trois artistes italiens et l'Orchestre national symphonique d'Alger. Accès: 500 DA.

ANDALOU
L'interprète de musique andalouse Lila Borsali en concert Errances - Tadallalat fi al bouldan. Théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran. Jeudi 19 octobre. 19h. Accès: 500 DA.

MAGHREB
Conférence Pourquoi le Maghreb est essentiel pour la France par Hakim El Karoui, normalien, agrégé de géographie. Jeudi 19 octobre. 18h. Institut français d'Alger. Présentation du rapport réalisé pour l'Institut Montaigne sur la politique arabe de la France.

LUMIERE
Exposition photos Les êtres de lumière de Chafia Loudjici jusqu'au vendredi 20 octobre. Vivarium à Hydra-Alger. Vernissage à 16h.

PATRIMOINE
Conférence Terrorisme international et destruction du patrimoine culturel par Oussama Ifrah, doctorant et enseignant en sciences politiques et relations internationales. Samedi 21 octobre. 14h. Dar Essouf-Ecole nationale de conservation et restauration des biens culturels, Casbah d'Alger.

DESSIN
Exposition Panorama du plasticien Eric Fonteneau. Du lundi 23 octobre au jeudi 21 décembre. Institut français d'Alger. Vernissage en présence de l'artiste. 18h. Le visiteur sera confronté à un tableau panoramique constitué de 25 dessins juxtaposés (14m de long et 2m de haut). Les thèmes dominants seront ceux de la nature: végétation, topographie, espaces maritimes…

PEINTURE
Exposition Identité de l'artiste peintre Dounia Hedid jusqu'au mardi 31 octobre. Sofitel Algiers Hamma Garden. Scènes de la vie traditionnelle.

SILA
22e Salon international du livre d'Alger. Du jeudi 26 octobre au samedi 05 novembre. Palais des expositions des Pins Maritimes. Avec l'Afrique du Sud comme invité d'honneur.

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE LA SANTÉ MENTALEN

Nécessité d'une coordination de la prise en charge des patients entre les secteurs public et privé

Le sous-directeur de la promotion de la santé mentale au ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière, Pr. Mohamed Chakali a appelé à Alger à une coordination entre les secteurs public et privé pour une meilleure prise en charge de la santé mentale.



Lors de la présentation du plan stratégique national de promotion de la santé mentale (2017-2020) à l'occasion d'un séminaire organisé par le ministère de la santé à l'Institut national de santé publique (INSP), à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de la santé mentale, Pr. Chakali a affirmé que les établissements hospitaliers publics effectuaient près de 1.000 consultations médicales spécialisées en matière de santé mentale, tandis que le secteur privé dont le chiffre des consultations dépasse de loin celui du secteur public», ne fournit aucune information sur cette maladie, regrettant l'absence d'une «coordination entre les deux secteurs». La rencontre qui s'est déroulée en présence de représentants de différents secteurs, d'agences internationales et du mouvement associatif, a évoqué six chapitres contenus dans ce plan, en cours d'application, mettant l'accent sur l'intérêt particulier accordé ces dernières années par le ministère à cette spécialité, à travers la mise en place d'une infrastructure au niveau des établissements hospitaliers spécialisés et des centres intermédiaires de soins en santé mentale, suite aux dysfonctionnements enregistrés en matière de prise en charge du citoyen et l'offre de soins qui lui est assurée. Ce plan vise à renforcer la protection des personnes atteintes de troubles mentaux, l'actualisation du cadre règlementaire, l'élaboration d'un registre des patients, outre la mise en place d'une base de données en vue de permettre aux décideurs de contribuer à l'amélioration des soins, a-t-il dit. Les autorités publiques veillent à travers ce plan, à l'optimisation de l'action du personnel de la santé mentale, l'adoption d'une approche de proximité, l'amélioration des soins hospitaliers, l'uniformisation des actions de prévention, l'élaboration d'études épidémiologiques sur la santé mentale et la lutte contre la discrimination et la marginalisation des personnes atteintes de troubles mentaux. Selon le Pr. Chakali, ce plan insiste sur le renforcement de la formation et de la formation continue, le développement de la santé mentale en milieu scolaire, le développement de programmes de santé en milieu carcéral, avec l'implication de tous les acteurs du domaine, étant donné que la santé mentale constitue un projet destiné à l'ensemble de la société. Il a appelé à l'élaboration d'une nomenclature des médicaments réservés à la santé mentale, outre la sensibilisation de la société à leur usage notamment par les adultes et les jeunes, avec la mise en place d'un programme national de santé mentale pour la prise en charge des personnes âgées, en raison de la remarquable évolution de l'espérance de vie en Algérie.

Les services spécialisés actuels disposent de 5.300 lits, a-t-il dit, annonçant le renforcement du secteur avec neuf nouveaux établissements hospitaliers comprenant des services spécialisés dans la santé mentale. La majorité des services de prise en charge de la santé mentale se situe dans nord du pays avec 56%, contre 31% dans la région des Hauts Plateaux et 5% seulement dans le sud du pays.

La représentante par intérim de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en Algérie, Nkurunziza Triphonie, a saisi cette occasion pour lire la lettre adressée par la Directrice régionale de l'organisation pour la région Afrique, docteur Matshidiso Moeti, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la santé mentale dans laquelle elle a mis en exergue la «relation étroite entre la santé mentale et le burn out» qui est à l'origine de 10 % des absences professionnelles, soit une perte de 36 jours de travail. Selon la responsable, 50 % des personnes souffrant de dépression nerveuse ne suivent pas de traitement en raison du manque d'information, de la marginalisation et des barrières culturelles qui souvent constituent des obstacles devant les lois dans plusieurs pays. Elle a évoqué dans ce sens l'impact de la santé mentale sur l'économie et le bien être des personnes, soulignant que le «burn out» faisait perdre à la communauté internationale des milliards de dollar. La représentante de l'ONU a estimé nécessaire de prendre en charge la dépression, le surmenage et les troubles mentaux en général, soutenant que le développement des soins pour ces maladies contribuait à 80% à leur amélioration durant les six premières semaines. Elle a tenu à rappeler en outre que le dépistage précoce de la dépression nerveuse permettait de l'éviter. L'intervenante a fait savoir que l'OMS qui a choisi pour thème cette année l'importance de la prise en charge du «burn out» encourageait tous les pays à mettre en place un réseau national pour mieux prendre en charge la santé mentale et préserver la dignité humaine.

RENDEZ VOUS SCIENTIFIQUE

-Le 24ème congrès de la SACOT du 1 au 3 décembre à Oran

Le 24ème congrès de la Société algérienne de chirurgie orthopédique et traumatologique aura lieu du 1 au 3 décembre prochain à Oran, avec la participation de plus de 200 spécialistes algériens et étrangers, avons-nous appris auprés des organisateurs.

Cette édition propose deux thèmes: «Les déformations des membres inférieurs de l'enfant: de l'examen radio-clinique à la réparation chirurgicale» et «Les fractures du coude chez l'enfant».

«Le choix des deux thèmes n'est fortuit, puisque les déformations ou malformations des membres inférieurs de l'enfant sont de plus en plus courantes en Algérie, ainsi que les fractures du coude représentent 10 % de l'ensemble des fractures des membres supérieurs avec un fort risque de complication», a-t-on souligné.

Cette rencontre scientifique regroupera des spécialistes en orthopédie et traumatologie des quatre coins du pays, ainsi que des spécialistes étrangers qui viendront exposer leurs expériences en la matière ainsi que les nouveautés de cette spécialité.

Un riche programme est concocté pour les trois jours de ce congrès comprenant des tables rondes, des conférences d'enseignement, des séances thématiques, des communications orales et affichées entre autres, a-t-on indiqué.

-1e Congrès international de Chirurgie Générale de Sétif - 16 septembre 2017 à Sétif

-15ème congrès national de cœliochirurgie - 4 et 5 octobre 2017 à Blida

-Workshop sur la recherche en cancérologie - 25 au 27 octobre 2017 à Taghit

-14ème Congrès National d'Hématologie - 26 au 28 octobre 2017 à Constantine

-3 e journées de Sidi Bel Abbès - 6 et 7 décembre 2017 - Sidi Bel Abbès

-6ème journée de chirurgie de l'hôpital militaire - 12 décembre 2017 à Constantine

Par la Zakât sur les biens, un équilibre social sans égal



PAR CHEÏKH
TAHAR BADAOUI

La Zakât est un droit sacré et non pas une aumône, au sens commun du terme. Elle revêt dans la philosophie islamique un caractère moral et impératif. C'est également un rite, un acte cultuel qui évoque l'idée de purification physique et spirituelle, comme l'explique avec éloquence le Saint Coran dans les Versets 103 et 104 de la Sourate dite : « Le Repentir » : « Prélève de leurs biens une aumône (la Zakât), par laquelle Tu les purifie et les bénis et prie pour eux. Tes prières leur sont apaisement. Allah est Audient, Omniscient. Ne savent-ils pas que Allah, Seul accepte le repentir de Ses fidèles et accueille leurs aumônes ? Dieu Est l'enclin au repentir, le Miséricordieux. ».



Par ces Versets coraniques, notre Seigneur, Gloire et Pureté à Lui Seul, demande à notre Prophète Mohammed Salut Divin Sur Lui, de prélever une quote-part sur les biens des musulmans en général et notamment, ceux qui ont reconnu leurs péchés, comme l'entendent certains exégètes avertis. Il y a également ici, incitation du Seigneur le Compatissant, au repentir et à l'aumône, du fait que l'un et l'autre dissipent les péchés et les anéantissent. Notre Prophète, à son tour, illustre cet acte cultuel en ces termes : « Dieu accepte l'aumône. Il la prend de la Main Droite et la cultive, comme le ferait l'un d'entre vous, en entretenant sa jument ».

Ceci implique que tout appartient au Maître des Mondes, Gloire à Lui Seul, Il attribue à Ses créatures des biens pour subvenir à leurs besoins, sans omettre, bien entendu, d'en prélever une quote-part, au profit des nécessiteux et des ayants droit d'une manière générale. Ainsi, l'homme dans tout cela , n'est qu'un simple gérant auquel le Seigneur a confié la tâche de Le représenter ici-bas, par tout ce qui est louable. En prélevant sur ses biens l'allocation réservée à qui de droit, le croyant lucide ne fait que retourner au Seigneur une infime fraction des richesses que Dieu lui a données.

Par ailleurs, le donateur dépouillerait la Zakât de tout sentiment de générosité, si, oubliant son essence religieuse, il la transformerait en un simple geste mécanique, sans en déceler ses véritables motivations spirituelles et humanitaires. Son utilisation en vue d'assister particulièrement ceux qui sont dans le besoin, de relever un tant soit peu, leur condition matérielle, ne serait-ce que pendant un temps très court, ne fournit à cet acte de piété, toute sa dimension que si la spiritualité l'emporte sur les considérations matérielles, la fraternité sur l'égoïsme et l'esprit communautaire sur l'individualisme.

Ainsi, une telle aumône, bénévole soit-elle ou obligatoire, purifie les fidèles généreux de toute souillure provenante de l'avarice, l'hypocrisie, la bassesse et la sévérité envers les pauvres et les misérables démunis. Elle les rend, par conséquent, plus nobles et plus vertueux par la pureté de l'âme qu'elle leur procure, les protège, par l'abondance des bienfaits qu'elle engendre, des aléas de la vie, leur accorde une sorte d'immunité contre les vicissitudes du temps et leur assure dans l'Au-delà, l'agrément du Seigneur.

La Zakât (impôt cultuel, obligatoire), qui se présente comme l'un des cinq piliers fondamentaux de l'Islam, reste liée à la Prière, eu égard à l'importance qu'elle revêt et aux effets bénéfiques qu'elle entraîne, dans quatre vingt deux Versets coraniques. Elle est érigée, d'ailleurs à juste titre, aussi bien par les instructions coraniques immuables que par les injonctions prophétiques et, à l'unanimité de toute la communauté musulmane, en un acte cultuel, curatif et régulateur pour les personnes et les biens.

En effet, la Zakât, prescrite en l'an II de l'Hégire, est obligatoire pour toutes les personnes aisées, lesquelles doivent prélever sur leur surplus, soit en argent liquide ou en nature (céréales, bestiaux, valeurs commerciales) un pourcentage, déterminé d'ailleurs et pour chaque espèce, par les instructions du Prophète Salut Divin Sur Lui et ce, une fois que s'écoule chaque année pour toutes les valeurs à l'exception des céréales, dont l'opération s'effectue à chaque récolte comme le précise le Saint Coran dans la Sourate dite : « Les Bestiaux » ou dite « Al-An'ām » (Verset 141)créé les jardins, treillagés et non treillagés ; ainsi que les palmiers et la culture aux récoltes diverses ; (de même que) l'olive et la grenade, d'espèces semblables et différentes. Mangez de leurs fruits, quand ils en produisent ; et acquittez-en les droits (la Zakât), le jour de leur récolte respective. Et ne gaspillez point, car Il n'aime pas les gaspilleurs. ».

Avec cet acte d'adoration en l'occurrence la Zakât, l'Islam, religion de paix, de tolérance et du juste milieu, a su joindre l'utile à l'agréable, en protégeant les riches des méfaits de la domination servile de l'argent qui, en s'accumulant entre les mains d'une minorité, risque de provoquer des déséquilibres socio-économiques, de créer des frustrations dans le monde des déshérités et par suite, une anarchie généralisée, aux conséquences irrémédiables.

Le système de la Zakât protège donc, le citoyen dans sa liberté et son droit au travail et au gain licite et préserve du même coup, à la société, ses droits à la solidarité et à la contribution du citoyen aisé. Ainsi, se trouve consacré, le principe islamique fondamental en matière d'économie, qui consiste en ce que le citoyen s'acquitte de ses devoirs envers sa société et jouit de ses droits, de même que celle-ci, à son égard.

Durant sa période mecquoise et une partie de sa période médinoise, le Saint Coran ne cessait d'inciter les croyants à dépenser au service de Dieu (pour venir en aide aux nécessiteux et contribuer aux œuvres d'utilité publique), sans leur en préciser les modalités.Il se contenta de faire appel à leur foi et à leurs sentiments de croyants sensibles à la fraternité et à l'entraide. Par deux fois, les croyants demandèrent au Prophète, Salut Divin Sur Lui, ce qu'ils doivent dépenser, et par deux fois, le Saint Coran se contenta seulement de les inviter à être charitables et généreux, sans pour autant leur préciser, envers quelle frange sociale, faudrait-il destiner cet impôt, ni la quote-part à prélever sur leurs biens.

Le Saint Coran relate cette évolution par deux Versets de la Sourate dite « La Vache » ou « Al Baqarah » que voici : « Ils T'interrogent : « que doit-on dépenser (en charité) ? » Dis : « L'excédent de vos biens. » (Verset 219.). « Et ils T'interrogent : « qu'est ce qu'on doit dépenser ? » Dis : « Ce que vous dépensez de biens, devrait être pour les père et mère, les proches, les orphelins, les pauvres et le voyageur dans le besoin. Et tout ce que vous faites de bien, vraiment Dieu le sait. » (Verset 215).Le Saint Coran continua ainsi à inciter les croyants aux dépenses, sans préciser le mode ni la quantité, jusqu'au jour où ceux-ci s'installèrent à Médine et où ils constituèrent une communauté homogène, ayant sa propre vision des choses et ses propres objectifs à atteindre.

D'ores et déjà, la communauté se trouva prête psychologiquement à la prescription de la Zakât en tant qu'institution impérative. Et c'est ainsi que le Messager de Dieu détailla cet élément de la foi sur le plan structurel et restrictif, de façon à préserver les intérêts du citoyen et de la communauté.

La Zakât devint alors, un des fondements de la Religion et l'une de ses principales obligations. Elle fût comparée de par son importance, à la Prière et au Témoignage de l'Unicité divine et fût considérée par le Saint Coran comme le troisième critère d'entrée en Islam et l'une des conditions de la fraternité entre les croyants.

En effet, dans la Sourate dite « Le Repentir » ou « At tawbah », le Verset 5 énonce : « Si, ensuite ils (à propos des mécréants), se repentent, accomplissant la Prière et acquittant la Zakât ; alors, laissez leur la voie libre, car Dieu est Pardonneur et Miséricordieux. » Le Verset 11 de la même Sourate ajoute quelques précisions : « Mais s'ils se repentent, accomplissent la prière et acquittent la Zakât, ils deviendront alors, vos frères en religion. ».

D'ailleurs, c'est dans cette optique qu'il faudrait situer la recommandation de notre Vénéré Prophète, Salut Divin Sur Lui, à son noble compagnon de lutte Mo'adh Ibn Djabel, que Dieu agrée son âme, lorsqu'Il l'envoya en qualité de gouverneur au Yémen . « Tu vas, lui dit –il, vers un peuple faisant partie des gens du Livre. Appelle-les au Témoignage de l'Unicité divine, s'ils acceptent, dis leur que Dieu leur a prescrit une quote-part, que leurs riches et personnes aisées doivent prélever sur leurs biens, au profit des pauvres parmi eux ; s'ils acceptent, laisse- leur la jouissance de leurs biens et évite d'en prendre les mieux côtés. Prend garde des invocations de l'opprimé, car Dieu les accueille sans un moindre voile. ».

En outre, le Verset 71 de la Sourate dite « Le Repentir » ou « At tawbah » stipule : « Les croyants, hommes et femmes sont solidaires les uns des autres, ils encouragent au bien et déconseillent le mal. Ils sont assidus à la Prière, acquittent la Zakât et obéissent à Dieu et à Son Messager, Dieu les accueillera dans le sein de Sa Miséricorde. » Ceci signifie que la communauté bénie par Dieu et comblée par Sa Miséricorde, est la communauté qui met en valeur ses convictions profondes vis-à-vis de la Divinité Suprême ; une communauté dont les membres sont solidaires les uns des autres, tels un corps indivisible, par la piété, l'amour, le respect de l'autre, le sacrifice et l'entraide. Oui, une communauté qui ne cesse de prêcher le bien et d'interdire le mal ; elle entretient avec son Seigneur des liens vertueux d'adoration et de soumission, grâce à l'accomplissement assidu de la Prière et à l'exécution de la Zakât.

A suivre

À ANVERS, LE CIEL A ÉTRANGEMENT CHANGÉ DE COULEUR

LES HABITANTS *de Boechout, Mortsel et Wommelgem (sud-est d'Anvers) n'en ont pas cru leurs yeux ce matin.*
Mais que s'est-il passé dans le ciel d'Anvers ce matin? Les habitants de Boechout, Mortsel, Deurne et Wommelgem (sud-est de la ville) ont eu droit à une belle surprise. C'est que le ciel avait soudainement changé de couleur: rose fluo pour les uns, fuschia pour les autres. De nombreuses questions et photos ont été publiées par les Anversois sur Twitter. Selon HLN, la lumière proviendrait d'une serre de Vremde dont les propriétaires auraient opté pour un éclairage LED rose afin d'accélérer la production de roses et de



tomates. L'avantage est un gain de 35% en énergie par rapport aux lumières de couleur orange utilisées habituellement dans les serres.

IL REÇOIT UNE BELLE LEÇON ALORS QU'IL FUME UNE CIGARETTE DANS UNE STATION-SERVICE



"S'IL Y A BIEN un endroit où il ne faut pas fumer, c'est dans une station-service", rappelle justement Mashable.

La caméra de surveillance d'une station-service située à Sofia (Bulgarie) a enregistré toute la scène.
Comme on peut le voir sur la vidéo publiée par Mashable, un jeune homme fume une cigarette alors qu'il est en train de faire le plein. Ce qui est interdit par la loi. Refusant d'éteindre sa cigarette, son comportement met en colère un employé de la station-service.

La manière forte
Sans hésiter une seule seconde, l'employé utilise alors la manière forte en éteignant la cigarette avec un extincteur. Une bonne leçon pour dénoncer ce comportement irresponsable.
On notera toutefois que l'autre client, à gauche sur la photo, continuera à faire le plein, comme si de rien n'était...

Le saviez-vous?

CHAQUE MINUTE, 400 HEURES DE VIDÉOS SONT MISES EN LIGNE SUR YOUTUBE !

YouTube a été créé le 14 février 2005 par trois anciens employés de PayPal, Steve Chen, Chad Hurley et Jawed Karim. L'hébergeur de vidéos en ligne a rapidement gagné en notoriété. En octobre 2006, soit après seulement 18 mois, Google a racheté le site pour la pharaonique somme de 1,65 milliard de dollars.
En février 2017, YouTube a annoncé qu'un milliard d'heures de vidéos sont visionnés sur YouTube quotidiennement et qu'à chaque minute plus de 400 heures de contenu sont mises en ligne sur le site contre seulement 24 heures de vidéos téléchargées toutes les minutes en 2010.



LA FONCTION CTRL+ALT+SUPPR ÉTAIT À L'ORIGINE D'UNE FAUTE



Vous avez probablement tapé des centaines de fois la fameuse combinaison « Ctrl+Alt+Suppr » sous Windows. Mais saviez-vous que Bill Gates n'a jamais voulu de cette combinaison ? Ce dernier voulait que la fonction « Ctrl+Alt+Suppr » soit prise en charge par un seul bouton. Malheureusement, le design du clavier d'IBM n'a pas permis la création de ce bouton.
« Nous n'aurions pu avoir qu'un seul bouton, mais le gars qui a fait le design du clavier IBM ne voulait pas nous donner notre touche unique » a confié le patron de Microsoft lors d'une conférence donnée à l'Université de Harvard.
Et c'est l'ingénieur David Bradley qui est à l'origine de cette fameuse combinaison en travaillant en tant que designer sur le premier ordinateur conçu par IBM.commise par IBM

Qui achètera la maison la plus chère du monde?



LA DEMEURE la plus mégalomane du monde cherche acquéreur. Forcément située sous des cieux plus cléments qu'en Belgique, la "maison" est adossée aux collines de Los Angeles à Bel Air, quartier grouillant de stars comme Jennifer Aniston et Beyoncé. Mais même ces dernières ne pourront s'offrir les lieux dont les finitions viennent d'être terminées. Le résultat donne le vertige et presque la nausée.



Jennifer Aniston est dépitée. Préoccupation de riches direz-vous, lorsque l'on se plaint d'avoir pour voisins directs les futurs propriétaires de la maison la plus chère de la planète. Mais un tel chantier, quand on sait que l'habitation rutilante fait plus de 10.000 mètres carrés, n'a pas dû être une partie de plaisir pour le richissime voisinage composé d'acteurs, chanteurs, producteurs et hommes d'affaires d'Hollywood et du monde entier.

UNE MAISON, UN HÔTEL, UNE MINI-VILLE?

Ceux-ci, après avoir "subi" les trois ans de travaux, ne sont même pas en lice pour acquérir ce bien d'exception évalué à quelque 500 millions de dollars soit 425 millions d'euros. Comment arriver à un tel montant?
Il suffit de construire, au beau milieu de l'un des quartiers résidentiels les plus prisés au monde et sur un terrain avec une vue imprenable, une bâtisse sur cinq niveaux comprenant sa propre chute d'eau, cinq piscines, une discothèque et un casino, vingt chambres, trente salles de bain, un garage pouvant accueillir trente voitures, une salle de cinéma privé, un spa, une piste d'hélicoptère, des bars, un nombre incalculable d'écrans plats, un cinéma en plein air et une foule de bureaux et lobbies.
Le tout réalisé avec des matériaux de luxe, évidemment, pour satisfaire LE client d'exception qui pourra se permettre cette folie.



UN CLIENT POTENTIEL QUI A TOUT VU, TOUT ACHETÉ, TOUT CONNU

Car le bien n'a pas été réalisé sur commande et doit encore séduire un milliardaire dépensier. Pour Nile Niami, producteur d'Hollywood qui est aussi à l'origine de ce projet fou, le jeu en valait la chandelle: il ne doute pas un instant que sa réalisation sera bel et bien vendue. "Pour cette maison, nous avons un client spécifique en tête. Quelqu'un qui possède déjà un yacht d'une valeur de 100 millions de dollars et des maisons à travers le monde, notamment à Londres et Dubaï. Quelqu'un qui est en droit de dire que oui, la maison la plus belle et la plus chère au monde se trouve ici à Los Angeles". Quelqu'un qui visiblement cherche à s'enfermer chez lui sans plus devoir en sortir.

ANISTON: "LE MAISON BAFOUE TOUTES LES LOIS URBANISTIQUES"

Si le client pressenti s'adjuge la maison en question, il ne recevra probablement pas de cadeau de bienvenue de Jennifer Aniston qui n'a plus eu la liberté de jouïr de son propre "modeste" coin de paradis depuis le début de la construction. Excédée et sans doute soucieuse de devoir ultérieurement subir moult nuisances et allées et venues dans ce qui ressemble à un hôtel, l'actrice serait même allée se plaindre chez l'un des entrepreneurs qu'une bâtisse de 10.000 mètres carrés ne peut plus être considérée comme une maison et que le chantier bafouait toutes les lois en vigueur. Mais face à projet d'une telle envergure et avec un tel enjeu financier, même une actrice mondialement connue ne fait pas le poids. La preuve, le domaine a bel et bien été terminé et a été inauguré avec un clip faisant office de visite de guidée. Un luxe aussi dégoulinant et les innombrables détails pensés pour convaincre la clientèle la plus exigeante et blasée au monde donnent le tournis. La question est peut-être: comment se sentir chez soi dans un tel endroit?

Projet Loon : les ballons de Google au secours de Porto Rico

Google vient d'obtenir l'autorisation de déployer une flotte de ballons stratosphériques qui vont aider à rétablir un réseau de téléphonie 4G sur l'île de Porto Rico dévastée par l'ouragan Maria.

Le 20 septembre, l'ouragan Maria traversait l'île de Porto Rico, laissant derrière lui un territoire dévasté par des vents de plus de 200 km/h et des pluies diluviennes (36 cm en une heure, record mondial). Trois millions et demi d'habitants se sont retrouvés privés d'électricité, d'eau portable et de moyens de communication. Depuis, les efforts pour restaurer les infrastructures essentielles avancent avec peine.

Selon les chiffres communiqués par le gouvernement de Porto Rico, près de 20 jours après la catastrophe, plus de 88 % des foyers sont toujours privés d'électricité et près de la moitié n'ont pas d'eau potable. Le réseau de communication a également beaucoup souffert, plus de 81 % des antennes relais sont hors service.



TESLA ET ALPHABET AU SECOURS DE PORTO RICO

C'est dans ce contexte dramatique que quelques grands noms de l'industrie high-tech ont choisi de s'impliquer. Elon Musk, le dirigeant de Tesla, a proposé via Twitter de reconstruire le réseau électrique de l'île en s'appuyant sur sa solution combinant des batteries et des panneaux photovoltaïques. De son côté Alphabet, la maison-mère de Google, a obtenu l'autorisation de participer à la restauration du réseau de communication de Porto Rico. Le géant californien a reçu le feu vert de la Federal Communications Commission (FCC) pour déployer 30 de ses ballons stratosphériques du Projet Loon durant une période de six mois.

Ils vont servir de relais pour créer un réseau de téléphonie 4G d'urgence, le temps de remettre le réseau terrestre en état. Pour ce projet, Alphabet va travailler avec les opérateurs de téléphonies locaux afin de pouvoir utiliser leurs fréquences. Une initiative similaire a été menée en mars dernier au Pérou suite aux inondations qui ont frappé le pays. Les responsables du Projet Loon soulignaient alors que c'était la première fois qu'une connexion Internet diffusée via des ballons était distribuée à plusieurs dizaines de milliers de personnes.

PROJET LOON : LES BALLONS DE GOOGLE PEUVENT DÉSORMAIS RELAYER LA 4G

Lancé en juin 2013, le projet Google Loon d'accès Internet via des ballons stratosphériques a beaucoup évolué depuis. Les ballons peuvent désormais voler durant six mois consécutifs et retransmettre une connexion cellulaire 4G à des terminaux compatibles. Des essais sont en cours en Nouvelle-Zélande et au Brésil.

Il y a un peu moins de deux ans, Google lançait le projet Loon dont l'ambition est de fournir une connexion Internet aux deux tiers de la population mondiale qui n'en bénéficient pas à l'heure actuelle. Cette initiative, à laquelle s'est associé le Cnes, a franchi plusieurs paliers techniques importants.

Le site Ars Technica, qui a pu échanger avec l'équipe du projet Loon, rend compte de ces progrès. Les ballons stratosphériques utilisés par Google sont désormais capables de relayer un signal cellulaire 4G et d'offrir une vitesse de téléchargement de 10 Mbit/s. L'autre avancée notable du projet Loon est que les ballons peuvent voler pendant plus d'une centaine de jours. Google a récemment annoncé avoir battu un nouveau record avec un vol de 187 jours. Lors de cet essai, le ballon a effectué neuf fois le tour de la Terre, affrontant des températures extrêmes (- 75 °C), des vents de 291 km/h et en évoluant jusqu'à 21 km d'altitude.

Contrairement à ce que fait le géant américain avec son projet Google Fibre de connexion Internet très haut débit par fibre optique, les ballons du projet Loon ne vont pas fournir le service en lui-même mais relayer le signal des réseaux cellulaires existants. Chaque ballon est en effet équipé d'une liaison bidirectionnelle qui lui permet de recevoir le signal émis par les antennes relais puis de le répercuter vers des smartphones, des ordinateurs ou d'autres appareils équipés d'un système de réception compatible 4G.

Un ballon peut diffuser le signal dans un rayon de 80 km.

Ce périmètre peut être étendu si plusieurs ballons se transmettent le signal avant de le renvoyer sur Terre.

L'avantage crucial pour les opérateurs de téléphonie est qu'ils pourront ainsi étendre leur réseau sans avoir à investir dans les infrastructures, ce qui est un frein majeur pour desservir des zones jugées peu rentables économiquement.

AUTORISÉS À VOLER DANS TOUS LES PAYS DE L'HÉMISPHÈRE SUD

Les ballons Google ont donc le potentiel d'amener l'Internet à au moins une partie des 5 milliards de personnes qui n'en disposent pas dans les nombreuses zones du Globe non desservies en raison d'obstacles physiques ou économiques.

La compatibilité 4G est aussi un atout considérable puisqu'elle fonctionne avec les terminaux compatibles existants et peut assurer une qualité de connexion suffisante pour la navigation Internet.

STREET VIEW :

Google certifie une caméra 360° pour vous faire travailler gratuitement

LE SERVICE STREET VIEW de Google. Ne dites pas « travail bénévole » mais « crowdsourcing »...

Annoncée en mai, cette campagne de certification de caméras vise à permettre au service Google Street View de profiter des possibilités du crowdsourcing en autorisant les utilisateurs lambda à enrichir la carte immersive. Plusieurs certifications ont été définies, dont l'une pour les caméras embarquées sur un véhicule.

Le premier modèle à décrocher ce feu vert est l'Insta360 VR Pro, de fabrication chinoise et dédiée à la réalité virtuelle. Cette caméra 360° 8K, vendue environ 4.200 euros, est équipée d'un système de stabilisation et d'un algorithme d'assemblage du flux d'images enregistrées pendant que le véhicule est en mouvement. L'utilisateur peut contrôler la caméra avec l'application Street View et envoyer son contenu filmé à 360° directement vers le site, grâce à un logiciel spécial. La caméra sera également prêtée à des photographes, voyageurs et autres contributeurs approuvés par Google.

QUATRE FAMILLES DE CAMÉRAS TRAVAILLERONT POUR GOOGLE

L'Insta360 Pro 8K fait partie des vingt nouvelles caméras 360° qui vont apparaître sur le marché dans les mois à venir. Google a prévu quatre catégories de certification :

les caméras mobiles Street View, capables de publier des images prises à 360° à partir d'une application mobile ;

les caméras Street View VR, qui enregistrent des données géométriques en plus des photos ;

des caméras qui seront associées à des outils de publication capables de télécharger du contenu vers les comptes Street View ; les caméras « auto ready », qui peuvent capturer des images avec la plus grande précision, comme l'Insta360 Pro.



Les mystérieuses marées internes géantes enfin expliquées

De mystérieuses vagues sous-marines ont enfin révélé leur origine. Au détroit de Luçon, entre Taïwan et les Philippines, les plus grosses marées internes sont produites et influençent le climat ainsi que la biodiversité environnante. À l'aide de la plateforme Coriolis de Grenoble, une équipe internationale montre que ces ondes sont générées par l'ensemble du système de crêtes sous-marines du détroit, une découverte qui permettra dès ce mois-ci d'inclure ces marées dans les modèles de prévision climatique.



Elles ne sont pas perceptibles en surface, pourtant les marées internes dans les océans peuvent bouleverser le climat et l'écosystème qu'elles parcourent. Compte tenu de leur invisibilité, l'origine des ondes internes océaniques est encore mystérieuse. Elles peuvent être générées par l'interaction de la marée avec la topographie du plancher océanique, ou bien de façon totalement aléatoire. Le passage d'un bateau par exemple génère ce type d'ondes, omniprésentes dans l'océan. Dans le détroit de Luçon, situé entre les Philippines et Taïwan, sont générées les plus fortes ondes internes identifiées dans le monde. Aujourd'hui, une équipe de recherche a réussi à en préciser l'origine, et discute ses résultats dans la revue Geophysical Research Letters.

Pendant longtemps, ces ondes ont été considérées comme du bruit, venant perturber les mesures océanographiques. Aujourd'hui, il apparaît qu'elles auraient un rôle clé dans la dynamique du climat. Au détroit de Luçon, elles sont grandes, d'une amplitude de près de 200 m et se déplacent de quelques centimètres par seconde. « Elles sont les mastodontes de l'océan, les ondes internes les plus puissantes jamais découvertes », explique Thomas Peacock, impliqué dans l'étude. À l'interface entre les eaux, plus chaudes de surface, et les eaux plus denses et froides, des ondes internes peuvent être générées et mélanger ces deux couches. Dans cette couche limite, les ondes internes peuvent faire plonger les eaux chaudes en profondeur, et enfouir la chaleur de l'atmosphère.

paramètres océaniques à ajouter dans les modèles climatiques

La simulation des ondes internes est l'une des données manquantes dans la modélisation du climat. Actuellement, les modèles ne les considèrent pas car il n'existe aucune méthode de description générale. Comprendre donc comment elles sont générées et quel est leur impact sur le climat est fondamental. C'est dans ce contexte qu'une équipe internationale, issue d'une collaboration entre l'université de Grenoble et le MIT, a mené une vaste étude sur les ondes du détroit de Luçon. Les chercheurs ont d'abord étudié, à partir des données satellites et de terrain, les ondes internes dans leur milieu naturel. La topographie du bassin entre Taïwan et les Philippines est complexe, elle génère des ondes solitaires s'étendant sur plusieurs centaines de kilomètres qui se propagent depuis le détroit vers la mer de Chine. En vue d'identifier l'influence des différents facteurs, tels que la stratification de l'océan, le forçage de la marée et le lien avec la topographie, l'équipe a reproduit la dynamique de ce détroit à grande échelle à la plateforme Coriolis, à Grenoble. C'est une table tournante de 13 m de diamètre, la plus grande au monde. Pour reproduire le forçage de la marée, l'équipe a généré un écoulement oscillant sur une maquette du détroit.

Les expériences ont montré que ces ondes sont générées par le système de crêtes sous-marines de cette zone du fond marin, et non pas un pic de crête en un point donné des lignes de crêtes.

La géométrie du détroit génère un certain type de marée, et ce de façon systématique. Ces nouveaux résultats améliorent la compréhension des mécanismes de génération des ondes internes. D'après Thomas Peacock, « ces ondes sont potentiellement le mécanisme clé pour transférer la chaleur de l'océan supérieur dans les profondeurs ». L'équipe se réunira en janvier avec une équipe de modélisateurs pour intégrer ces découvertes dans les modèles climatiques.

L'activité solaire n'influence pas le changement climatique actuel



Le soleil est un paramètre clé dans la dynamique du climat, mais dans quelle mesure son activité périodique l'influence est encore sujet à débat. Une nouvelle étude ajoute une pierre à l'édifice en rapportant que sur ce dernier millénaire, les pics d'activité de notre astre n'auraient presque pas influencé la température atmosphérique globale.

L'activité solaire n'est peut-être pas l'un des acteurs majeurs dans les changements climatiques survenus au cours du dernier millénaire. Jusqu'à aujourd'hui, on attribuait communément le petit âge glaciaire (couvrant la période 1450-1850) à une faible activité de notre astre. De même, l'anomalie climatique médiévale, marquée par un réchauffement régional important durant la période 950-1250, est majoritairement associée à une intense activité solaire. Néanmoins, le lien entre l'intensité du soleil et l'amplitude du changement associé est méconnu.

Dans une étude récemment parue dans la revue Nature Geoscience, une équipe de l'université d'Édimbourg propose une vaste analyse des différentes causes possibles des changements climatiques qui se sont produits dans l'hémisphère nord durant le dernier millénaire. Les scientifiques rapportent que jusque dans les années 1800, le principal moteur de la variabilité périodique de la température serait l'activité volcanique.

Lors d'une grosse éruption, des milliards de particules en suspension sont émises dans la stratosphère. Ces aérosols, pris dans la circulation atmosphérique, agissent telle une couche écran, réfléchissant les rayons du soleil vers l'espace. L'éruption du Pinatubo par exemple a diminué la température globale moyenne de l'air de 0,2 °C durant plus d'un an.

L'équipe écossaise s'est concentrée sur le lien entre l'activité solaire et les variations de la température atmosphérique associées. Elle s'est servie pour cela d'un jeu de données de température reconstruites à partir d'archives historiques, comme les cernes de bois ou l'empreinte des coraux par exemple.

Les profils de température ont ensuite été comparés aux simulations de différents modèles climatiques, dans lesquels les forçages externes, tels que l'activité solaire et les éruptions volcaniques, ou les forçages internes s'expriment plus ou moins fortement. Ils montrent que dans aucune des simulations, l'activité solaire ou la réponse de la Terre à ce forçage n'ont directement été liées aux fluctuations de la température.

Un soleil plus actif entraîne la destruction de l'ozone

Sur ces 1.000 dernières années, avant 1800, l'activité volcanique semble être le principal forçage externe agissant sur la température moyenne de l'air. En revanche, l'équipe rapporte que dès 1900, l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre serait le forçage dominant sur la température. « L'influence du soleil sur le climat passé est mal compris. Nous espérons que ces résultats aideront à améliorer notre compréhension de la façon dont les températures ont varié au cours des siècles passés, commente Andrew Schurer, principal auteur de l'article. Il y a encore beaucoup de choses que l'on ignore, le lien entre le soleil et les hivers anormalement froids au Royaume-Uni sont encore à l'étude par exemple. »

L'influence du soleil sur les grandes ères climatiques est incontestable. Le cycle de Milankovitch, impliqué dans l'établissement des périodes glaciaires, fait notamment intervenir la variation de la distance Terre-Soleil, et l'inclinaison de l'axe de rotation de notre planète. Ces deux paramètres astronomiques modifient l'éclairement reçu par la Terre, et influencent donc intrinsèquement le climat. Les variations de l'activité solaire sont également impliquées dans la dynamique du climat. Si elles n'agissent pas directement sur la température, des études ont montré que les pics d'activité solaire réduisent le taux d'ozone dans la couche stratosphérique. D'autres ont notamment montré que durant ces pics d'activité, une configuration similaire à l'événement La Niña se dessine dans le Pacifique équatorial.

Plante «zombie» : plus d'une centaine de lacs menacés

Le myriophylle à épi, cette plante aquatique «zombie» qui se reproduit à grande vitesse dans toutes les régions du Québec, menace les rivages de plus d'une centaine de lacs de la province, mais le ministère de l'Environnement refuse d'en dévoiler le nombre exact.

«J'ai l'impression que le ministère de l'Environnement cherche à ne pas trop alerter la population, parce que le problème est à mon avis beaucoup plus important que ce qu'on veut laisser entendre. C'est comme si le Ministère fermait les yeux là-dessus», dénonce le député provincial de Labelle, Sylvain Pagé, dont la région compte au moins une quarantaine de lacs affectés par le myriophylle.

Depuis une semaine, La Presse tente d'obtenir une liste des lacs touchés par la prolifération du myriophylle à épi. Un «tableau des infestations connues» a été réalisé au printemps 2017 par le Ministère, mais ce dernier ne nous l'a toujours pas fourni, invoquant des vérifications nécessaires en vertu de la Loi sur l'accès à l'information.

En région éloignée, où les hydravions auraient contribué à sa prolifération, des regroupements de riverains craignent que son arrivée mine l'économie touristique régionale. Le myriophylle y a notamment été décelé dans deux lacs situés près de Tadoussac au cours de la dernière année.

«Si ça se rend dans les zecs [zones d'exploitation contrôlée, territoires de chasse et de pêche] ou les pourvoiries, le myriophylle risque d'avoir une incidence très sérieuse sur la pêche touristique, qui est un volet très important de notre économie», explique Nicolas Ferron, biologiste de l'Organisme des bassins versants de la Haute-Côte-Nord.

La plante envahissante originaire d'Asie et d'Europe, qui se reproduit par bouture plutôt que par germination, se propage rapidement dès qu'on la sectionne avec une hélice de bateau ou avec une pagaie. Sa population devient rapidement si dense qu'elle élimine les autres plantes aquatiques et les poissons qui y fraient.



PÊCHE À LA TRUITE MENACÉE EN OUTAOUAIS

La pêche à la truite est aussi menacée en Outaouais, où un inventaire réalisé en 2009 indiquait que le myriophylle était présent «dans au moins 30% de la superficie totale des eaux à touladi [truite grise] de la région». Une trentaine de lacs étaient alors officiellement touchés. «Plus longtemps on attend, plus il sera difficile d'agir et de limiter la perte d'habitat de touladi», conclut l'étude, réalisée par la Direction de l'expertise Faune-Forêt de l'Outaouais. Plus au nord, en Abitibi, le myriophylle a été recensé dans une dizaine de lacs, dont les lacs Rouyn, Osisko et Pelletier, près de Rouyn-Noranda.

Sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, la plante aquatique envahissante a été recensée jusqu'à Mont-Joli.

«Ce sont des citoyens inquiets qui nous ont avisés de sa présence au lac du Gros-Ruisseau. Le ministère de l'Environnement a mis un bon bout de temps à confirmer sa présence. Je pense qu'ils ont subi beaucoup de coupes et que les gens sont débordés», affirme Christian Hubert, de l'Organisme des bassins versants du nord-est du Bas-Saint-Laurent.

«Nous n'avons pas beaucoup de support de leur part pour faire face au problème. Il y a vraiment un manque d'effectifs.»En Beauce, le myriophylle est combattu au lac des Abénaquis grâce à des toiles synthétiques achetées avec une aide de 95 000 $ du gouvernement fédéral. «Il est présent dans au moins deux autres lacs de la région, mais on n'en parle pas beaucoup publiquement parce que ça fait peur aux riverains», affirme Claire Maranda, présidente de l'Association des riverains du lac des Abénaquis.

«TOUT LE MONDE SE LANCE LA BALLE»

Russell Copeman, ancien député et maire de l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, qui possède une résidence secondaire près du lac à la Truite, dans les Laurentides, affirme pour sa part avoir «beaucoup de difficulté à impliquer les autorités locales dans la recherche d'une solution». «La Ville de Sainte-Agathe-des-Monts nous renvoie au ministère de l'Environnement. Le Ministère dit qu'il n'est pas convaincu que l'installation de toiles de jute est la solution. Tout le monde se renvoie la balle et personne n'agit. Pendant ce temps, la plante prolifère à tel point que ce n'est même plus possible de nager dans le lac», déplore-t-il.

Le lac à la Truite, un des plus touchés des Laurentides, est selon lui envahi par le myriophylle à plus de 40%. La situation est si problématique qu'un groupe de citoyens conteste leur évaluation foncière et leur avis d'imposition devant le Tribunal administratif du Québec, jugeant que la valeur de leur résidence a chuté à cause du myriophylle à épi. «Ces citoyens cherchent au minimum à attirer l'attention de la MRC et de la Ville sur le problème. C'est dramatique, mais personne n'a de solution», constate M. Copeman.

RECYCLAGE DES DÉCHETS ÉLECTRONIQUES : DES DIZAINES DE MILLIONS INUTILISÉS

CHAQUE FOIS qu'un appareil électronique neuf est vendu au Québec, son nouveau propriétaire doit acquitter des «écofrais» pour assurer son recyclage à la fin de sa vie utile. Depuis 2012, l'organisation chargée du recyclage des déchets électroniques au Québec a ainsi accumulé un important surplus dans ses coffres : près de 60 millions de dollars, selon son dernier rapport annuel.

Pour le directeur du Front commun pour une gestion écologique des déchets, Karel Ménard, cette réserve, qu'il juge anormalement élevée, devrait servir à intensifier le programme de collecte et de recyclage. «On continue de voir régulièrement des téléviseurs abandonnés sur les trottoirs.»

Mais la section provinciale de l'Association pour le recyclage des produits électroniques (ARPE) n'entend pas utiliser cette somme pour accroître sensiblement à brève échéance ses efforts de collecte, même si les indicateurs disponibles suggèrent qu'une proportion substantielle des produits ciblés par le programme aboutissent encore dans les lieux d'enfouissement, cinq ans après son lancement.

L'ARPE-Québec, qui regroupe les principaux producteurs de l'industrie, a calculé récemment pour la première fois les taux de récupération obtenus pour les différentes catégories de déchets électroniques, mais refuse pour l'heure de les divulguer.

Recyc-Québec, qui chapeaute l'organisation, affirme que les données seront rendues publiques dans son propre bilan. «C'est rendu au niveau du ministère. Je ne peux pas vous dire quand notre bilan sera disponible. C'est une question de jours ou de semaines», a déclaré la responsable des communications de Recyc-Québec, Véronique Simoneau.

LES ÉCOFRAIS

Le programme de récupération de déchets électroniques québécois a été lancé en 2012 et est financé par l'imposition d'écofrais dont le montant varie en fonction du produit. Les sommes recueillies doivent financer les activités de sensibilisation et de collecte ainsi que les frais requis pour recycler les appareils collectés.

Durant sa première année partielle d'activité, l'ARPE-Québec a recueilli 13 millions de dollars en écofrais et dépensé 8,3 millions, générant un surplus de 4,7 millions. Pour les années 2013 et 2014, les surplus obtenus ont été de 37,3 millions et de 22 millions. Les écofrais ont ensuite été révisés à la baisse, aboutissant à un léger manque à gagner de 25 600 $ pour 2015 et à un déficit plus substantiel de 7 millions en 2016.Après avoir absorbé cette perte, la réserve de la section québécoise de l'ARPE s'élevait à 56,6 millions de dollars à la fin de l'année dernière. Les autres provinces membres de l'organisation disposaient alors de réserves variant entre 2,6 et 27,8 millions de dollars.

L'ARPE S'EXPLIQUE

La porte-parole d'ARPE-Québec, Jacinthe Guy, note que l'organisation est tenue par son entente avec Recyc-Québec de maintenir une réserve correspondant au budget requis pour une année d'activités, ce qui représente, selon elle, une somme d'une vingtaine de millions, sensiblement en deçà de la réserve actuelle.

Il est «normal», dit Mme Guy, qu'elle soit élevée en début de programme, puisque les revenus des écofrais «excèdent souvent les dépenses jusqu'à ce que les habitudes de recyclage des produits soient bien ancrées» au sein de la population.

Les écofrais, note par ailleurs Mme Guy, ont été fixés en fonction de la «meilleure information existante à ce moment-là» et ont depuis été modifiés d'une manière qui va entraîner des déficits d'opération au cours des prochaines années et contribuer à résorber la réserve.

«Si l'occasion se présente de réduire les écofrais, ou si des écofrais doivent être augmentés, des mesures seront prises en conséquence.»

Recyc-Québec juge dans la même veine que la réserve enregistrée n'est pas surprenante et se félicite que des mesures aient



été prises en vue de la réduire dans les prochaines années.

L'organisation ne pense pas qu'il serait opportun d'intensifier le programme de recyclage grâce à ce surplus. Mme Simoneau note à ce titre que «les efforts déployés par l'ARPE» ont permis d'«assurer une croissance continue des quantités récupérées d'année en année».

TAUX DE RÉCUPÉRATION

Pour 2016, un peu plus de 21 000 tonnes ont été recueillies. Ce résultat ne permet pas d'évaluer le taux de récupération, qui est aussi fonction de la quantité d'appareils jetés durant l'année considérée. L'entente avec Recyc-Québec prévoit que le taux de récupération pour 2015 devait atteindre 40 %. Des pénalités sont prévues dans le cas contraire.

À titre indicatif, l'Ontario a recueilli 60 000 tonnes de déchets électroniques en 2016, pour une population qui est moins de deux fois supérieure.

La province, qui est insatisfaite de ce résultat, entend rendre chaque fabricant de produits électroniques directement responsable de leur recyclage de manière à placer les producteurs «en compétition» et favoriser les innovations susceptibles de réduire la production de déchets.

Karel Ménard estime que le système en vigueur au Québec n'a pas cet effet, puisque les producteurs se sont entendus, à travers l'ARPE, pour imposer des écofrais communs qu'ils font assumer par les consommateurs.

Les entreprises ne sont pas incitées à concevoir des produits plus durables et n'assument pas elles-mêmes les coûts liés au recyclage, alors que ça devrait être leur responsabilité, relève-t-il.

CE QUI ARRIVE AUX PRODUITS RECYCLÉS

Une partie des produits électroniques collectés par l'ARPE sont réutilisés après avoir été remis en état. Les autres sont pris en charge par des firmes spécialisées pour récupérer le verre, le plastique et les autres composants susceptibles d'être réutilisés. Les substances potentiellement néfastes comme le plomb sont récupérées afin d'être éliminées de manière appropriée.

Quelques exemples d'écofrais

Ordinateur de bureau : 1,10 $
Appareil cellulaire : 0,07 $
Dispositif d'affichage de plus de 46 pouces : 24 $
Ensemble de cinéma maison : 0,80 $

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Loue local 40 M2,
1er étage, rue Larbi
Ben Midi Alger
Tel : 0771 13 66 82

EMPLOI DEMANDES

J. A., ARCHITECTE 05 ans d'expérience ETUDE et SUIVI, maitrise BIE AUTOCADE - ARCHICAD, cherche emploi. Télé. : (0554) 38.01.70.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré lèger, èxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

PENSÉE

Cela fait déjà trois ans le 13/10/2014 que nous a quittés à jamais notre Cher Mari, Père, frères, Beau Père et Grand Père,



EL HADJ ZAZOUA Abderrahmane
Laissant derrière lui un immense vide que nul ne pourra jamais combler.
En ce douloureux souvenir, nous demandons à tous ceux qui l'ont connu pour sa bonté et sa générosité d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire.
Repose en paix qu'Allah le tout puissant t'accorde sa sainte miséricorde et t'accueille en son vaste paradis
Tu resteras graver à tous jamais dans nos cœurs et nos esprits
A Allah nous appartenant et à lui nous retournons



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2017
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Toutes les solutions pour avoir de belles dents



Fini les méthodes lourdes, les fraisages et les prothèses inesthétiques. On fait le point sur les nouveaux traitements plus durables et surtout quasi invisibles avec le Dr Frédéric Raux, chirurgien-dentiste à Paris.

Les dents se chevauchent : l'orthodontie invisible

Les appareils dentaires, bardés de fils métalliques, bien supportés par les enfants mais beaucoup plus mal par les adolescents et les adultes, ne sont plus obligatoires. Pour les petites imperfections, deux dents qui se chevauchent par exemple, il existe maintenant des gouttières transparentes, donc invisibles, à porter toute la journée. L'objectif : pousser légèrement les dents pour les repositionner naturellement.Pour les cas plus complexes, on peut poser des plots et coller les bagues sur le côté interne de la dent, ce qui rend le dispositif complètement invisible. En plus il évite les taches blanches laissées par la colle sur la face externe des dents, ce qui n'était pas très joli.

En pratique : ces traitements sont efficaces en 4 mois à 2 ans, selon les défauts à corriger. Ils ne sont pas remboursés par la Sécurité sociale pour l'adulte. Notre conseil : consultez plusieurs praticiens et demandez un devis.

Dent cassée : un nouvelle résine top

Une dent de devant qui se fend ou se casse, une carie qu'il faut combler… Autrefois, les amalgames dont on se servait pour réparer ces petits accidents étaient visibles. Maintenant, de nouvelles résines prennent exactement la couleur et surtout la translucidité de l'émail, ce qui leur permet de se fondre complètement avec ce dernier. Particulièrement indiqués pour les dents de devant, ces amalgames sont, en plus, si solides que l'on n'a pas besoin de les ménager quand on mange.

En pratique : si vous vous cassez une dent, la meilleure solution est toujours de ramasser le morceau cassé, de le maintenir à l'humidité (eau, linge humide), et de courir dare-dare chez le dentiste le plus proche pour qu'il la recolle. A la longue, la dent se réparera toute seule, comme s'il s'agissait d'une greffe. Si vous ne pouvez pas avoir recours à cette « autogreffe », le dentiste vous propose la réparation à l'aide de ces nouvelles résines.

Dents abimées: des facettes pour les embellir

Quand une incisive ou plusieurs dents de devant se fendillent, perdent de leur substance, se tachent ou présentent une forme disgracieuse… il est possible de les masquer par des facettes, autrement dit de fines pellicules de céramique imitant à merveille la surface et la couleur de la dent. Les nouveaux matériaux utilisés, ultra résistants, ont permis d'affiner cette pellicule (de 3 à 8 dixièmes de millimètre) et de la rendre indécelable. Le bémol : la pose réclame toujours un sablage et un meulage de la dent saine. Mais le résultat, affirme le Dr Raux, est le plus pérenne de tous les traitements prothétiques.

Molaires à remplacer : des couronnes qui passent inaperçues

De nouvelles céramiques très résistantes permettent de constituer un "noyau" complètement translucide et de s'affranchir de toutes les structures métalliques qui étaient autrefois nécessaires pour leur solidité. Comme elles acceptent la colle, ces céramiques évitent le ciment qui permettait autrefois de les fixer. Résultat : un joint entre la dent et la couronne complètement invisible.

Molaires à remplacer : des couronnes qui passent inaperçues

De nouvelles céramiques très résistantes permettent de constituer un "noyau" complètement translucide et de s'affranchir de toutes les structures métalliques qui étaient autrefois nécessaires pour leur solidité. Comme elles acceptent la colle, ces céramiques évitent le ciment qui permettait autrefois de les fixer. Résultat : un joint entre la dent et la couronne complètement invisible.

Dents jaunies : le blanchiment en douceur

Les dents qui jaunissent avec l'âge, c'est normal mais ce n'est certainement pas une étape obligée.

"Le blanchiment peut être une véritable cure de jouvence", affirme le Dr Raux. D'autant plus que les dentistes ont abandonné les solutions hyper concentrées de peroxyde d'hydrogène (jusqu'à 25%), appliquées sous lumière bleue, contraignant le patient à rester bouche ouverte pendant une heure au fauteuil. Aujourd'hui on procède différemment, avec des solutions à base de peroxyde de carbamide et riches en ions calcium, phosphore, potassium et fluor, que l'on laisse au contact des dents pendant au moins quatre heures, voire toute une nuit.

Le résultat dure au moins cinq ans et engendre moins de fragilité des dents et moins d'irritations sur les gencives.

Taches blanches : illusion d'optique avec les nouvelles résines

Les taches blanches et opaques sur les dents peuvent être dues à un défaut de l'émail, une déminéralisation, voire une séquelle de traitement orthodontique. Si la dent présente une tache blanche à la surface, on peut réparer cette disgrâce grâce à la technique d'érosion-infiltration.

En clair, le dentiste abrase superficiellement l'émail défectueux avec un gel spécial. Puis il injecte sur la zone en question une résine dont les propriétés optiques sont exactement les mêmes que l'émail sain.

1 KG DE GRAISSE

CORPORELLE = 8000 CALORIES



Pour perdre 1 kg de ce vilain gras logé sur les cuisses et le ventre, il faut installer un déficit énergétique de 8000 calories environ.

Les besoins énergétiques féminins sont en moyenne de 2000 calories par jour.

Avec une alimentation équilibrée apportant, par exemple, 1400 calories, vous arrivez à un déficit quotidien de 600 calories.

Théoriquement, vous devez évacuer le kilo de gras à 8000 calories en 13 à 14 jours. Quand il y a 3 kilos à éliminer, cela fait 14 x 3 = 42 jours, soit environ 1 mois ½.

S'il y en a 5, on arrive alors à 14 x 5 = 70 jours, soit un peu plus de 2 mois. Ce qui est raisonnable.

Si le régime amaigrissant (forcément déséquilibré) vous apporte seulement 800 calories par jour, le déficit est de 1200 calories. Alors, le kilo de gras doit s'évacuer beaucoup plus vite, en 1 semaine environ.

Ca, c'est la théorie. Elle fonctionne à peu près si vous n'avez jamais fait de régime pour maigrir auparavant.

Elle ne marche pas si vous traînez un passé de régimes amaigrissants suivis de reprises de poids car votre corps se souvient qu'il a été privé d'énergie et il se défend en gardant jalousement sa provision de gras. C'est la base des célèbres kilos yo-yo bien installés et si difficiles à dégager.

Tout le monde le sait. Mais cela n'empêche pas - hélas ! - la folie périodique des Régimes à Grande Vitesse.

Tomate farcie au four

Ingrédients

- 4 belles tomates à farcir
- 250g de farce (mélange de chair à merguez et boeuf haché)
- 1 gousse d'ail
- 1 oignon
- 1 peu de chapelure
- Herbes
- Huile d'olive
- Sel et poivre



Préparation

1 Laver les tomates Couper le chapeau des tomates, réserver.
Creuser les tomates, verser un peu de sel dans chaque tomate et retourner sur une assiette afin qu'elles dégorgent.
2 Pendant ce temps, mixer la farce avec un oignon et l'ailhachés finement, les herbes de Provence, un soupçon d'huile d'olive et un peu de chapelure.
Saler, poivrer.
3 Remplir les tomates dégorgées de farce.
Placer les tomates dans un plat à gratin allant au four légèrement huilé. Recouvrir les tomates de leur chapeau.
Verser un filet d'huile d'olive sur le tout.
Enfourner à 200°C, pendant 40 minutes environ.
4 Servir bien chaud, avec du riz blanc.

Bâtonnets au chocolat

Ingrédients

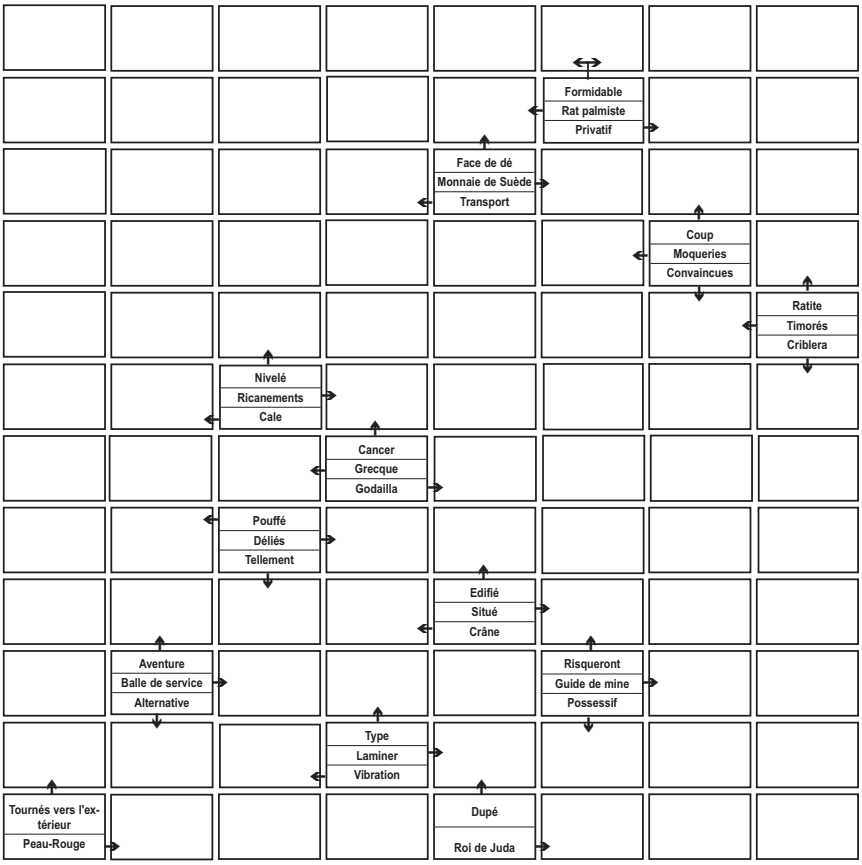
- 250 g de beurre
- 120 g de sucre fin
- 360 g de farine
- 2 cuillère à café de levure tamisée (3g)
- 2 cuillères à soupe de lait
- 120 g de chocolat haché Décoration:
- 100 g de chocolat noir
- 50 g de pistaches moulues



Préparation

Travailler le beurre, le sucre et le lait en crème, jusqu'à un mélange blanchâtre.
Incorporer la farine, la levure et le chocolat haché. Ramasser rapidement la pâte et mettre au frais 30 minutes
Préchauffer le four à 1801°.
Reprendre la pâte, peser des boules de 20 grammes, et façonner des bâtonnets de 8 cm de long.
Les disposer sur une plaque et enfourner environ 20 minutes.
Laisser refroidir.
Pendant ce temps faire fondre le chocolat au bain marie, puis tremper les 2 bouts des bâtonnets dans le chocolat puis dans la pistache moulue.
Laisser sécher sur du papier cuisson.

Mots fléchés n° 1423



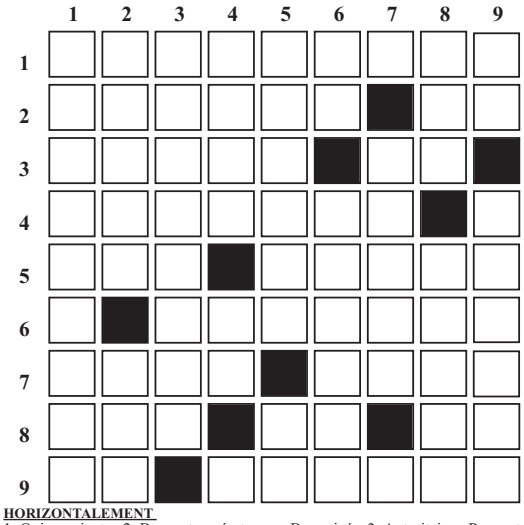
SOLUTION MOTS FLECHES N° 1422

Horizontalement

ABROGEES
COITE - PT
HURE - AIR
ACE - AUNE
RH - ANSES
NERVIS - S
ERIE - IF -
MADRE - IO
E - ETRIER
NO - IRONE
TUA - ENTE
- TIC - SES
ACHARNEMENT -
BOUCHERA - OUT
RIRE - RIDE - AI
OTE - AVERTI - C
GE - ANI - ERRE -
E - AUSSI - IONS
EPINE - FIENTE
STRESS - OREES

Verticalement

Mots croisés 9/9 n° 1423



HORIZONTALEMENT
1. Qui convient - 2. Basses températures - Bouquiné - 3. Autoritaire - Rapport de cercle - 4. Titre d'honneur - 5. Etendue d'eau - Poisson - 6. Habitua à la mer - 7. Elle sépare les tifs - Marcherai - 8. Adresse - Pige -Largeur de tissu - 9. Possessif - Liquidées.
VERTICALEMENT
1. Feras souffrir de la faim - 2. Plante des lieux humides - Bel emplumé - 3. Caricature - 4. Fait des vers - Réfléchi - 5. Port de Russie - L'or au labo - 6. En bas de pli - Dernier effort - 7. Se noyer - 8. Rivière d'Asie - Relative à un orifice - 9. Blousé - Consolides.

SOLUTION N° 1422

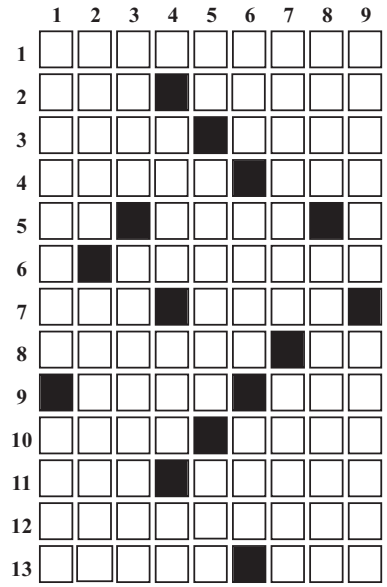
HORIZONTALEMENT

COMBATTRE
EPOUMONER
NIL - BUTER
TUSSOR - RE
IM - ENNA - R
E - PV - EST -
MURENE - RA
ETE - ESSAI
SETIF - ACE

VERTICALEMENT

CENTIEMES
OPIUM - UTE
MOLS - PRET
BU - SEVE - I
AMBON - NEF
TOURNEES -
TNT - AS - SA
REER - TRAC
ERRER - AIE

Mots croisés 9/13 n° 1423



HORIZONTALEMENT
1. Primitives - 2. Culture musicale - Délicate - 3. Retirés - Protection rapprochée - 4. Musqué au Groenland - Etendue du désert - 5. Il a son jour - Sommet - 6. Se régale (Se) - 7. Galère domestique - Petit groupe de personnes - 8. Empereur romain - Sous le texte - 9. Docile - Habitant du coin - 10. Pays d'Afrique de l'Ouest - Il est imprévisible - 11. Emballage alimentaire - Ville française - 12. Petit conflit - 13. Catégorie - Les siennes.
VERTICALEMENT
1. Convaincants - Fresques contemporaines - 2. Il est souvent laveur - Ferme dans ses projets - 3. Fer - Déraisonner - 4. Consomme - Moi pour Freud - Soldat américain - 5. Résineux - Ecran - Sortie du bain - 6. Période - Supérieure au couvent - Après le choc - 7. Diminué - Et quoi ? - 8. Bénéficiaire du choix - Grand bruit - 9. Céréale - Satisfaites.

SOLUTION N° 1422

HORIZONTALEMENT

BAUDROIES
AGNEAU - MU
FISC - RIME
OR - HISSE -
U - VIL - ONU
EMIR - BLET
RECUREE - I
- CEREBRAL
SEVERE - CE
ANES - TAC
MER - RENOM
B - SOI - ARA
ABASOURDI

VERTICALEMENT

BAFOUER - SAMBA
AGIR - MECENE - B
UNS - VICEVER-SA
DECHIRURES - OS
RA - IL - RER - RIO
OURS - BEBETE - U
I - ISOLER - ANAR
EMMENE - ACCORD
SUE - UTILE -MAI

SODUKU 152

Pour jouer au Soduku

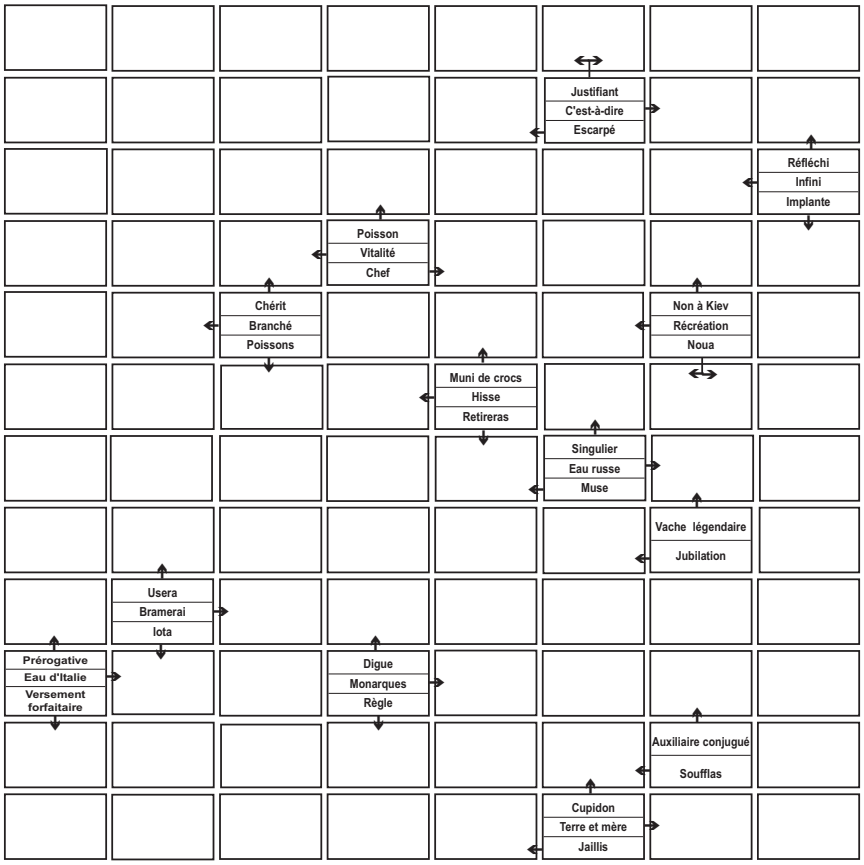
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

5				3		6		2
	3		5				7	
7		2		8				1
	9					9		
	1	8	6				4	
			3	4		1		8
8		7			5	9		
	2				8		5	
1				9				7

SOLUTIONS

8	6	9	4	7	1	2	3	5
4	7	2	5	3	9	8	6	1
1	3	5	2	8	6	4	9	7
7	1	8	3	6	4	9	5	2
5	2	6	9	1	7	3	8	4
9	4	3	8	5	2	1	7	6
6	9	1	7	2	8	5	4	3
2	5	4	6	9	3	7	1	8
3	8	7	1	4	5	6	2	9

Mots fléchés n° 1012



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1011

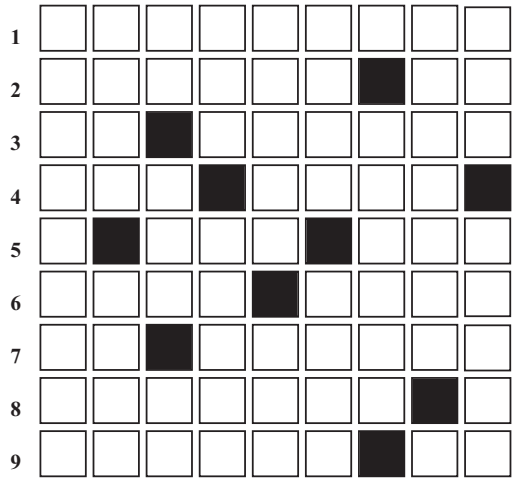
Horizontalement

- LIMOGER
HALA - AMI
UNITE - IS
RI - ENTRE
LEVE - USE
URE - PA - S
BERCAIT -
ESSAI - AC
R - EVENTE
LORI - IOS
UT - TALUS
SALER - SE

Verticalement

- HURLUBERLUS
LANIERES - OTA
ILI - VERSER - L
MATEE - CAVITE -
O - EN - PAIE - AR
GA - TUAI - NIL -
EMIRS - TATOUS
RISEES - CESSE

Mots croisés 9/9 n° 1012



HORIZONTALEMENT

1. Es suspendu - 2. Reste de moisson - Cobalt - 3. Mot de môme - Oiseau des bois - 4. Ecrivain algérien - En abondance - 5. Mesure agraire - Monceau - 6. Inonde - Enjouée - 7. Petit tour - Loua un bateau - 8. Mise en fosse - 9. Eparpillées - Ancien.

VERTICALEMENT

1. Elles sont en instance - 2. Etançon - Agrémente - 3. Venu au monde - Couleur de robe de cheval - Symbole chimique - 4. Hibou - Abjure - 5. Esclave à Sparte - Cri d'arène - 6. Possessif - Il sonne la mort - 7. Paginais - 8. Enlevais l'eau de la barque - 9. Petite pièce - Récipients.

SOLUTION N° 1011

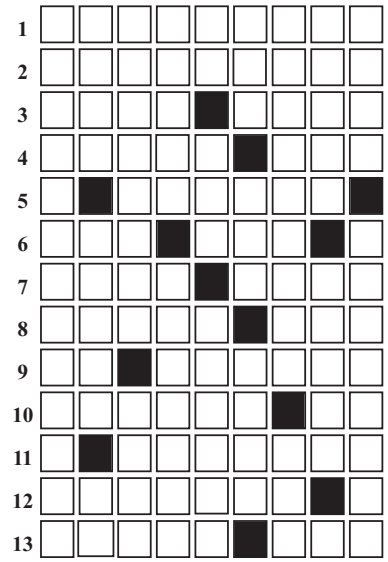
HORIZONTALEMENT

ASSIDUITE
PIEDESTAL
P - LYCEE - F
REFLUE - RE
ET - LE - DA
TAPI - POTE
E - EQUIPER
EPOUSEE - I
SONE - DEME

VERTICALEMENT

APPRETEES
SI - ETA - PO
SELF - PEON
IDYLLIQUE
DECUE - US -
USEE - PIED
ITE - DOPEE
TA - RATE - M
ELFE - ERIE

Mots croisés 9/13 n° 1012



HORIZONTALEMENT

1. Vigilante - 2. Pour rien - 3. Cape - Danseuses - 4. Interloque - Et approuvée - 5. Perçus - 6. Possessif - Quelques planches - 7. Solution - Pays de Gandhi - 8. Arrives - Hors de portée - 9. Esperluette - Représentations symboliques - 10. Ouvrier - Peau de vache - 11. Fixer solidement - 12. Engin spatial - 13. Proposition - Lentillon.

VERTICALEMENT

1. Violemment - 2. Adverbe excessif - Imprime - Signe de soulagement - 3. Rouée de coups - Sous-sol - 4. Taille - Démarres - 5. Comme un ver - Ecole de cadres - Composition - 6. La détente y est indispensable - Il suit la levée - Mal - 7. Née dans une botte - Crie comme un chevreuil - 8. Nippés - Moitié - 9. Elle porte le gigot - Forces.

SOLUTION N° 1011

HORIZONTALEMENT

GRANDPAPA
RECUEILLI
ACTIF - LIE
THERAPIE -
TE - EVIERS
EST - OSE - O
S - SORT - MU
- CIVIERES
GUGUSSES -
AVALE - SUE
GENE - AIRS
NEE - ONDES
ESSOREUSE

VERTICALEMENT

GRATTES -
GAGNE
RECHES -
CUVEES
ACTE - TSI-
GANES
NUIRE - OVULE -
O
DEFAVORISE -
OR
PI - PISTES - ANE
ALLIEE - RESIDU
PLIER -
MESURES
AIE - SOUS -
ESSE

SODUKU 141

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	9	2			4	1		
				8				
1	7		6				9	8
5	2		8				4	1
6		8	2	9		3		5
					7			
			9	1				
7		1				5	6	
	8			7	5	2	1	

SOLUTIONS

6	7	8	9	5	2	4	1	3
5	1	3	4	6	7	2	9	8
9	4	2	1	3	8	7	5	6
7	5	9	2	1	6	3	8	4
3	8	4	7	9	5	6	2	1
2	6	1	8	4	3	5	7	9
1	2	7	3	8	4	9	6	5
4	9	6	5	2	1	8	3	7
8	3	5	6	7	9	1	4	2


LE JEUNE INDEPENDANT
#Ligue1 #Tebboune #Presid #Gourcuff #Satim #Gaz #3G #UsmAlger #Tebboune #Ligue1 #CAN_2017 #dz
#jerusalem #Jsk #algeriennes #mobilis #Western_Sahara #الجزائر# #Khadra #sellal #usine_renault #maghreb
#Oran2021 #Opep #Brahimi #dz_tech
Economie
Sports
Culture
Monde
Regionale
Nationale
#JI
#De l'info sans défaut
facebook.com/jeuneindependant
twitter.com/jindependant

6e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE LIGUE 1 MOBILIS

La JS Saoura et l'O Médéa en arbitres

Après une petite halte d'une semaine pour cause de dates FIFA, le championnat national de Ligue Mobilis reprend son cours avec une sixième journée tronquée de sa plus belle affiche, à savoir le plus beau et le plus passionnant des derby algérois, MC Alger – USM Alger.



Le duel en question tant attendu a été reporté pour permettre aux Rouge et Noir de Soustara de se consacrer pleinement à leur match retour des demi-finales de la Ligue des champions face au WA Casablanca, prévu le 21 de ce mois à 20h00 sur la pelouse du stade Mohamed V de Casablanca. Cela dit, cette journée, programmée en trois étapes, aura à son programme aujourd'hui trois rencontres, dont un joli derby de la capitale qui mettra aux prises le NA Hussein Dey et Paradou AC. De chauds débats en perspective ouverts à tous les pronostics sur la pelouse du stade du 20-Août 55 des Annasser à Alger. Les Sang et Or, classés au neuvième rang avec un point de retard sur leur adversaire du jour, comptent bien rester sur le positif après une victoire face à la JS Kabylie et un match nul arraché à Blida lors du round précédent. L'occasion pour le coach Neghiz et ses poulains de confirmer leur réveil, mais force est de constater que ce ne sera guère une simple affaire devant une équipe du Paradou AC avide de se refaire une santé après son faux pas à Béchar contre la JS Saoura. Belle affiche dans la capitale de la Mekerra, Sidi Bel Abbès entre l'USMBA et la JS Kabylie. Les Bel-Abbassis, le vent en poupe après leur brillant succès sur les Usmistes et un bon match dans le derby de l'Ouest à Oran face au MCO, auront à cœur de rester sur le même tempo pour une autre promotion. L'avantage du terrain et du public sera un atout non négligeable, d'autant qu'en face il y aura des Kabyles en quête de sérénité et en attente de reprendre du poil de la bête avec leur nouveau et revenant coach, le Français Jean Yves Chey.

La troisième rencontre du jour voit le DRB Tadjenant, dos au mur après deux défaites consécutives, recevoir une équipe de l'USM Blida aux abois et minée par une crise
interne. Vendredi, les regards seront braqués vers le stade du 20-Août 55 des Annasser
pour l'affiche du jour entre l'un des deux coleaders, le Chabab de Belouizdad et un dauphin aux dents longues, la JS Saoura. Une chaude explication à quatre points pour les Belouizdadis qui n'ignorent pas que leur cuisine du 20-Août 55 ne réussit pas aux Sudistes, qui possèdent quand même des arguments à faire valoir cette année sous la houlette du coach Fouad Bouali. Aussi, les Rouge et Blanc de Laâkiba se retrouvent face à l'obligation de résultat car, dans la capitale des hauts plateaux de l'Est , leur colocataire de la première loge , l'Entente de Sétif, sera en position de force devant son public pour passer le cap de l'O Médéa . Belle affiche dans les Ziban entre l'US Biskra et le CS Constantine. Un chaud derby entre deux formations ayant toujours de vieux comptes à régler et qui ne reculeront devant rien pour faire un pas de plus vers l'avant. Enfin, samedi l'USM Harrach, très décevante lors des cinq premières journées, comptera sur son nouveau coach, le Tunisien Daou, pour trouver la formule magique pour passer le cap du MCO et faire en sorte de comptabiliser sa première victoire.

S. S.

PROGRAMME : JEUDI (16 H) :

Tadjenant(Lahoua-Smain) :
DRB TADJENANT-USM BLIDA
Alger (20-Août 1955) :
NA HUSSEIN-DEY- PARADOU AC
Sid Bel Abbès (24-Février-1956) :
USM BEL ABBES-JS KABYLIE
Vendredi (16 h) :
Biskra (18-Février El-Alia) :
US BISKRA- CS CONSTANTINE
Alger (20-Août 1955) :
CR BELOUIZDAD-JS SAOURA
Sétif (8-Mai 1945) (17 h) :
ES SÉTIF -O MÉDÉA
Samedi 16 h :
USM HARRACH-MC ORAN
MC ALGER-USM ALGER (reporté)

6e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE LIGUE 2 MOBILIS

Décantation en vue

LE MOINS que l'on puisse dire à la lecture du classement actuel et du programme proposé pour cette sixième journée, c'est que l'issue de ce round a toutes les chances d'engendrer une décantation en haut du tableau, où le MO Béjaïa et l'AS Aïn M'lila se partagent le fauteuil de leader. Les regards seront donc braqués simultanément vers la capitale des Hamadides et celle du Ouarsenis, où les Crabes de Béjaïa et les Scorpions de Guerrioun auront chacun un examen à degrés différents. Ce sera en effet plus facile pour les Béjaouis que pour les M'lilis. Ce sera chaud bouillant pour ces derniers dans le chaudron de Mohamed-Boumezrag à Chlef, où l'ASO aura à cœur joie de leur infliger leur première défaite et faire un pas de plus vers le podium. Il faudra pour cela aux poulains de Khezzar sortir le grand jeu et faire preuve d'une solidarité sans faille face à un adversaire qui ne vient pas en touriste et compte bien préserver son invincibilité et garder le cap. En revanche, ce sera une mission moins compliquée pour les Crabes du MOB, toutes griffes dehors, face à un adversaire, le Ghali de Mascara, aux abois et portant le costume de lanterne rouge en compagnie de l'A Bou Sâada . Une simple formalité à priori pour les hommes du coach biskri sur une très bonne dynamique, comme l'atteste leur victoire à Bordj Bou Arréridj sur le CABBA. La JSM Skikda, qui a concédé sa première défaite à Relizane face au Rapid et perdu par conséquent son statut de coleader, aura l'avantage du terrain et l'apport de son merveilleux public pour renouer avec la victoire face au CRB Aïn Fekroun, à prendre quand même au sérieux. L'ASMO, au pied du podium, aura fort à faire dans son derby de l'Ouest en recevant une équipe des Zianides revigorée par sa première victoire face au MC Saïda, et ce après quatre journées de disette. Le Rapid de Relizane, qui semble avoir retrouvé sa vitesse de croisière sur le terrain mais souffre toujours d'un manque financier ayant contraint le boss à jeter l'éponge, sera en appel à Saïda, où le Mouloudia local n'aura d'autre choix que de laver l'affront subit à Tlemcen pour chasser le doute. La JSM Béjaïa, en perte de vitesse, sera attendue de pied ferme dans les Aurès par le CAB, avide de se refaire une santé après sa défaite dans le derby des Chaouis contre le CRBAF. Malheur au vaincu dans le Chaud derby des plateaux de l'Est entre le MCE Eulma et le CABB Arréridj. Même cas de figure dans la confrontation qui mettra aux prises deux équipes à la traîne, l'A Bou Sâada, la lanterne rouge, et le RC Kouba, premier relégable.

S. S.

VENDREDI À 15H00 :

Skikda (20-Août 1955) : JSM SKIKDA-CRB AIN FAKROUNE
Saïda (13-Avril 1958) : MC SAIDA-RC RELIZANE
Oran (Habib-Bouakeul): ASM ORAN-WA TLEMCEN
El-Eulma (Messaoud-Zouga) : MC EL-EULMA-CAB BOU ARRÉRIDJ
Bou Sâada (Mokhtar-Abdelatif): A BOU SAADA-RC KOUBA
Batna (1er-Novembre 1954) : CA BATNA-JSM BEJAIA
Béjaïa (Unité Maghrébine) : MO BEJAIA-GC MASCARA
Chlef (Mohamed-Boumezrag) : ASO CHLEF - AS AIN M'LILA

39E CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS DE HANDBALL (DAMES):

Le GS Pétroliers débutera contre FAP du Cameroun

Le GS Pétroliers entamera le 39e Championnat d'Afrique des clubs champions dames de handball 2017 le vendredi 20 octobre face au FAP HB du Cameroun (10h00 locale), selon le programme de la compétition publié mardi par la Confédération africaine de handball (CAHB). Versé dans le groupe A, le GSP jouera lors de la 2e journée devant l'ABO Sport (Congo) le samedi 21 octobre à 16h00.Le représentant algérien affrontera ensuite l'ASF Sfax (Tunisie) le dimanche 22 octobre (14h00).
Les pétrolières clôtureront le premier tour le mardi 24 octobre à 16h00, contre l'Africa Sport (Côte d'Ivoire). Le groupe B est composé de 4 équipes : Primeiro De Agosto (Angola), TKC HC (Cameroun), Bandama FC (Côte d'Ivoire) et HC Vainqueur (RD Congo).Le Championnat d'Afrique des clubs de handball dames se déroulera dans trois salles: Hammamet, Nabeul et Bein Khiar. La finale du tournoi continental féminin est prévue le dimanche 29 octobre.

LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE - DEMI-FINALES (RETOUR) WA CASABLANCA-USM ALGER :

Le Sénégalais Diedhiou au sifflet (CAF)

UN TRIO arbitral sénégalais sous la conduite de Malang Diedhiou dirigera le match WA Casablanca- USM Alger prévu le 21 octobre à Casablanca en demi-finale retour de la Ligue des champions d'Afrique, a indiqué la Confédération africaine de football (CAF) mardi. Le directeur de jeu sénégalais sera assisté de ses deux compatriotes El Hadj Malick Samba et Djibril Camara.

BASKET-BALL / CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBS (DAMES) :

Défaite d'Husseïn-Dey Marines face à Chabab Al Fahys (73-80)

LES BASKETTEUSES algériennes d'Husseïn-Dey Marines ont concédé une troisième défaite au Championnat arabe des clubs champions, en s'inclinant devant leurs homologues jordaniennes de Chabab Al Fahys sur le score de 73 à 80 (mi-temps : 43-40), mardi à Beyrouth pour le compte de la 4e journée de compétition. Exemptées de la première journée (samedi), les Marines s'étaient déjà inclinées dimanche face aux Egyptiennes du Club olympique (73-80) et lundi face aux Tunisiennes du CS Sfaxien (48-72).Hier, Husseïn-Dey Marines était opposé à Homenetmen, tandis que le Chabab Al Fahys affrontait le Club olympique.

COUPE DU MONDE FEMININE (U17):

L'Algérie qualifiée après le forfait du Mali

LA SÉLECTION algérienne féminine U17 est qualifiée pour le premier tour de la Coupe du Monde de la catégorie qui aura lieu en Uruguay en 2018 après le retrait du Mali, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) mardi. Adversaire de l'équipe d'Algérie au tour préliminaire, le Mali, a annoncé ce mardi son forfait dans cette compétition, alors que le match aller entre les deux sélections devait avoir lieu samedi prochain. Lors du premier tour qualificatif, l'Algérie affrontera le Cameroun. Le match aller se déroulera le 1er, 2 ou 3 décembre 2017 à Alger et le retour le 15, 16 ou 17 décembre 2017 au Cameroun, selon la même source.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:01	12:16	15:28	18:01	19:20
CONSTANTINE	05:06	12:20	15:33	18:06	19:25
ALGER	05:20	12:35	15:47	18:20	19:39
OUARGLA	05:13	12:26	15:42	18:14	19:29
CHLEF	05:27	12:42	15:54	18:27	19:46
MOSTAGANEM	05:33	12:47	15:59	18:32	19:51
ORAN	05:36	12:50	16:03	18:35	19:54

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5902 – JEUDI 21 MOUHARRAM 1438

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	25°	15°
Oran	31°	14°
Constantine	25°	9°
Ouargla	30°	16°

SUR DÉCISION DE LA FAF

Lucas Alcaraz limogé

La Fédération algérienne de football (FAF) a limogé hier le sélectionneur espagnol de l'équipe nationale, Lucas Alcaraz, nommé il y a six mois à peine. Réunis hier, les membres du bureau fédéral ont décidé à l'unanimité le limogeage de l'entraîneur national. Ils ont exigé son départ avant le match contre le Nigeria, dernière rencontre des qualifications au Mondial en Russie, prévue le 10 novembre prochain à Constantine.

Les discussions concernant les indemnités de rupture de son contrat (qui courait jusqu'en 2019) devraient commencer dans les prochains jours. Le sort d'Alcaraz paraissait scellé et son départ acquis depuis le dernier naufrage des Fennecs face au Cameroun (0-2), samedi dernier à Yaoundé. Même le président de la FAF, Kheïreddine Zetchi, qui l'avait fait venir en Algérie en avril 2017 et l'a longtemps soutenu face aux critiques, s'était, semble-t-il, résolu à son départ. Dans une récente interview, il avait évoqué «une solution à l'amiable» pour rompre le contrat d'Alcaraz - tout en affirmant qu'elle interviendrait après le match contre le Nigeria.

A sa nomination en avril dernier, Lucas Alcaraz, 51 ans, était le 4e sélectionneur à prendre la tête de l'équipe nationale algérienne depuis le départ de Vahid Halilhodzic à l'issue du Mondial-2014, durant lequel les Fennecs avaient effectué le meilleur parcours de leur histoire, défaits en 8e de finale dans les prolongations face à l'Allemagne, futur champion du monde.

Après le Mondial, l'ancien président de la FAF, Mohamed Raouraoua, avait fait appel au Français Gourcuff qui a fini par jeter l'éponge un an et demi après sa désignation. Le coach français n'avait pas supporté à l'époque la forte pression des médias et de certains acteurs du football. Il fut remplacé par le Serbe Rajevac qui fut à son tour limogé après le match nul concédé face au Cameroun à Alger comptant pour la première journée des éliminatoires de la coupe du monde de Russie.

L'ex-président de la FAF fit alors appel à une vieille connaissance, le Belge Leekens en l'occurrence, pour diriger finalement trois rencontres toutes perdues. Il fut remercié bien avant l'arrivée de Zetchi à la tête de la FAF en remplacement de Raouraoua en 2016. Le limogeage du désormais ex-entraîneur de l'EN intervient alors que l'EN traverse une des plus difficiles étapes de son histoire.

De l'avis de tous les spécialistes de la balle ronde, l'Algérie n'a jamais possédé un effectif aussi riche après celui, bien entendu, de 1982. Du talent à revendre et du culot de jeunes pousses désormais sacrifiées sur l'autel de l'incompétence des dirigeants du football. Mais les mauvais choix techniques faits d'abord par Raouraoua et ensuite Zetchi ont fini par faire perdre tout espoir de voir cette équipe pétrie de talents prendre part pour une troisième fois consécutive à une coupe du monde aprés 2010 et 2014. La Fédération algérienne de football, qui dispose pourtant d'un solide compte depuis des années qui fera pâlir de jalousie les grandes nations du football africain n'a pas su gérer l'après-Mondial. A titre d'exemple, l'Egypte qui a touché le fond a su rebondir en faisant appel à un technicien reconnu et avéré, en l'occurrence l'Argentin Cupper.

En deux ans et trois mouvements, il a su redonner les galons à une équipe complètement remaniée et rajeunie. Finaliste de la dernière édition de la coupe d'Afrique, l'Egypte est aujourd'hui qualifiée pour la phase finale de la coupe du monde. Il faut dire que les Pharaons ont su mettre le paquet. Le technicien argentin est payé 200 000 dollars par mois, soit trois fois plus que l'Espagnol. Mais les résultats sont là pour justifier cette dépense.

Zetchi doit en prendre de la graine s'il ne veut pas passer à la trappe de l'histoire.

Hocine Adryen

EN PRÉSENCE DU WALI

Journée de dégustation de poisson d'eau douce à la Pêcherie d'Alger

LE 1er FESTIVAL national de dégustation des produits aquacoles (poissons d'eau douce) s'est tenu mardi 10 octobre 2017 à l'esplanade du port de Pêche d'Alger. Placé sous le parrainage du ministre de l'Agriculture du Développement rural et de la pêche, ainsi que sous l'égide du wali d'Alger, cette manifestation a été organisée par la direction générale de la Pêche et de l'Agriculture.

« L'objectif de cette rencontre, qui a vu la participation de plus de 1 000 personnes (enfants, écoliers, opérateurs privés, des personnes âgée des foyers d'accueil, des enfants relevant de la direction de l'action sociale, des institutions en relation avec le secteur…) est de faire connaître au grand public les bienfaits de la consommation des poissons d'eau douce qui sont actuellement en vente sur le marché mais méconnus du grand public», a expliqué Taha Hammouch, directeur général de la pêche, lors d'un point de presse animé en marge de cette journée de dégustation. Et d'ajouter : « Il faut savoir que les poissons d'eau douce ont des bienfaits avérés du fait de leur teneur élevée en protéines et de la valeur énergétique qu'ils contiennent «.

Quant à M. Moulay, propriétaire d'un complexe de bassins d'aquaculture à Ouargla et sponsor de cette journée, il a expliqué que «les produits provenant de l'environnement aquatique jouent un rôle particulier en tant que source d'acides gras oméga 3. Nous devons faire connaître nos produits en ouvrant des magasins de vente à travers le pays afin de faire profiter le consommateur. Nous élevons le tilapia, le poisson chat et le kanga, un poisson d'eau douce importé de Thaïlande «. M. Moulay a fait savoir qu'un magasin de vente sera ouvert dans moins d'un mois à Alger.

Les cadres du secteur que nous avons abordés signalent que cette filière d'activité est en plein expansion « et joue un rôle socioéconomique conséquent en termes de production de protéines d'origine animale, de création d'emplois et de diversification des revenus «.

Des dizaines de convives, surtout des enfants, ont eu droit à de succulents plats à base de différentes variétés de poisson d'eau douce préparés par de véritables cordons bleus. Cette fête a vu la participation d'un groupe chaâbi sous la direction du sympathique Badji El-Bahri.

Samir Mouloud

LE MDN L'A ANNONCÉ HIER

Les cinq dangereux terroristes éliminés à Béjaïa identifiés

LES CINQ dangereux terroristes éliminés à Béjaïa par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), le premier octobre dernier, ont été identifiés, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Suite à l'opération de qualité menée par un détachement de l'ANP, le 1er octobre 2017, à El-Kseur dans la wilaya de Béjaïa (5e RM), ayant permis l'élimination de cinq dangereux terroristes et la récupération de cinq pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov et une quantité de munitions, il a été procédé à l'identification de ces criminels», précise la même source.

«Il s'agit en l'occurrence de G. Youcef, alias Abou Al KaâKaâ, ayant rallié les groupes terroristes en 1993, B. Abdelhamid, alias Abou El-Hassan, ayant rallié les groupes terroristes en 1995, M. Karim, alias Hamza, ayant rallié les groupes terroristes en 2005, T. Redouane , alias Abou Djaâfar, ayant rallié, les groupes terroristes en 2007 et R. Mohamed Lamine, alias Abou Dardaa». Toujours dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'Armée nationale populaire «ont arrêté, le 10 octobre 2017 à Skikda (5e RM), cinq éléments de soutien aux groupes terroristes et détruit trois casemates contenant des denrées alimentaires».

Par ailleurs, et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'ANP et des éléments de garde-frontières, en coordination avec les services de Douanes, «ont arrêté à Naâma et Aïn Témouchent (2e RM), 4 narcotrafiquants et saisi une grande quantité de kif traité s'élevant à six quintaux et 69,5 kilogrammes, tandis que des gardes-côtes ont déjoué, à Oran et Aïn Témouchent (2e RM), des tentatives d'émigration clandestine de 45 personnes à bord d'embarcation de construction artisanale», rapporte le communiqué du MDN.

S. N.



CAP FALCON (ORAN)

Interception de 24 candidats à l'émigration clandestine

LES UNITÉS du groupement territorial d'Oran des gardes côtes ont intercepté, mercredi, 24 candidats à l'émigration clandestine à deux miles au nord de Cap Falcon (Aïn El Turck) à l'ouest d'Oran, a-t-on appris de la cellule de communication de ce corps de sécurité.

Ces 24 candidats à l'émigration clandestine, dont 4 ressortissants africains de nationalités guinéenne et malienne, avaient pris le départ la veille à bord d'un pneumatique à partir de la plage de Bouiseville, a-t-on indiqué, signalant que trois femmes et 7 mineurs algériens figuraient parmi ce groupe.

Ces harraga ont été remis, après les formalités d'usage, aux éléments de la Gendarmerie nationale d'Aïn El Turck qui les ont présentés à la justice, a-t-on ajouté.

S. N.

Djezzy lance une campagne de recrutement d'apprentis

A L'OCCASION de la rentrée académique 2017 /2018, Djezzy le formateur de choix en Algérie, lance une campagne de recrutement d'apprentis au niveau national.

Cette campagne est destinée aux jeunes âgés entre 17 et 30 ans ayant un niveau d'études de classe terminal jusqu'à la licence, avec ou sans expérience, désireux de faire leur premier pas dans le monde du travail.

Pour cette rentrée, Djezzy cible des profils bien déterminés tels que des agents commerciaux, des secrétaires de direction, des agents de documentation et archive ainsi que des informaticiens. Les profils recherchés varient selon les régions.

Si vous êtes jeune, motivé, sérieux, ambitieux et à la recherche d'une opportunité d'apprentissage, Djezzy vous invite à aller sur le site http://www.djezzy.dz/espace-apprentissage/ où vous trouverez toutes les offres mises à votre disposition.

Djezzy poursuit son Programme de Transformation pour s'adapter au nouveau contexte de l'industrie des télécoms et créer les nouveaux métiers du digital. Djezzy est en train de tout changer! Pour vous.